



HAL
open science

L'AS et son public : question inductive : qui sont les élèves de l'AS ?

Émeline Cercleron, Ophélie Rigaud

► To cite this version:

Émeline Cercleron, Ophélie Rigaud. L'AS et son public : question inductive : qui sont les élèves de l'AS?. Education. 2021. dumas-03273419

HAL Id: dumas-03273419

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03273419>

Submitted on 29 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Master MEEF
« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »
Mention second degré
Mémoire

Parcours : EPS

L'AS et son public

Question inductive : qui sont les élèves de l'AS ?

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par
Emeline Cercleron
Et
Ophélie Rigaud
le 17 mai 2021

en présence de la commission de soutenance composée de :
Tanguy Philippe, directeur de mémoire
Bruno Lebouvier, membre de la commission

Sommaire

1. Introduction	3
1.1. Point de vue contextuel	3
1.2. Positionnement dans notre recherche	3
1.3. Lien avec la littérature théorique sur le sujet	4
2. Cadre contextuel.....	4
2.1. D'un point de vue historique : des changements de noms	4
2.2. Des changements de convictions éducatives	6
3. Cadre théorique	8
3.1. Approche inductive	8
3.2. Notion de carrière.....	9
3.3. Notion de sentiment d'appartenance et construction identitaire	10
3.4. Notion d'intégration sociale.....	10
3.5. Notion d'habitus.....	11
3.6. Notion d'auto-éviction	11
4. Hypothèses.....	12
5. Problématique	12
6. Résultats.....	13
6.1. Déroulement des entretiens.....	13
6.2. Données brutes.....	14
7. Analyse des entretiens.....	14
7.1. Pratique physique et sportive	14
7.2. Motivation.....	15
7.3. Présence de la famille dans l'activité sportive	15
7.4. Aucune pratique.....	16
7.5. Liens entre les profils	16
7.6. Profils types.....	16
7.7. Réflexion sur les profils, liens entre la pratique et la motivation, liens avec les concepts théoriques	18
7.8. Réponses aux hypothèses.....	20
8. Discussion.....	22
8.1. Entretien avec le tuteur	22
8.2. Lien avec les hypothèses.....	24
8.3. Liens personnels.....	25
9. Réflexion et limites de l'étude	26
9.1. Les « découvertes ».....	26
9.2. Conflits d'intérêts.....	27
9.3. Limites de l'étude.....	27
Conclusion.....	28
Bibliographie	29
Annexes.....	31
4 ^e de couverture	43

1. Introduction

L'Association Sportive (AS) est un forfait adossé aux heures que doivent remplir les enseignants d'EPS. Cette association regroupe 1 145 770 licenciés en 2020. Avec 5 699 000 élèves inscrits dans le second degré¹ (Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, septembre 2020), cela signifie que 4% des élèves sont licenciés en l'AS.

Le constat de ces chiffres relativement faibles nous amène à nous poser différentes questions : Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'élèves qui participent à l'AS ? Les missions de l'AS sont-elles remplies ? Sont-elles adaptées au contexte actuel, et à la demande/besoins des élèves ?

L'AS est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Les missions de l'AS sont celles de l'UNSS. L'UNSS valorise les axes de développement suivants² :

- La pratique sportive des filles
- La pratique sportive au sein des quartiers prioritaires et du monde rural
- La pratique sportive pour les élèves en situation de handicap
- La formation vers les licenciés et les enseignants d'EPS, animateurs d'AS
- La formation des Jeunes Officiels
- La pratique sportive valorisant la santé et le bien-être
- La pratique sportive éco-responsable

Elle a donc une double responsabilité : celle d'organiser la pratique sportive et de promouvoir la vie associative dans les établissements scolaires, en cohérence avec les objectifs éducatifs déclinés par la circulaire et les notes de services relatives au sport scolaire.

1.1. Point de vue contextuel

L'AS, au même titre que l'EPS, permettrait à tous les élèves de pouvoir pratiquer une activité physique régulière, quelles que soit leurs origines sociales et culturelles. Le caractère universel de l'école apporte cette spécificité : l'accès à tous les élèves. La question d'un accès régulier à une pratique physique est d'autant plus prégnante dans le contexte actuel : des enfants qui passent de plus en plus de temps devant des écrans et de plus en plus jeunes, une baisse des capacités physiques des élèves français, un confinement qui a limité la possibilité d'exercice physique régulier pendant 3 mois. En effet, une étude parue le 23 septembre 2020 par la Fédération Française de Cardiologie établit que, sur les cinquante dernières années, les enfants âgés de 7 à 18 ans ont perdu 25% de leurs capacités physiques. Pour preuve : en 1971, les jeunes mettaient en moyenne trois minutes pour effectuer trois tours de stade, alors qu'ils ont besoin d'une minute de plus aujourd'hui.

La rentrée 2020 contribue à ce contexte particulier, avec des restrictions limitant la possibilité de pratiquer les activités normalement programmées. Comment cela va-t-il influencer nos élèves ? Des élèves motivés se retrouvent peut-être à ne plus pratiquer, d'autres qui auraient eu envie ne sont pas attirés par les quelques APSA encore proposées et/ou d'actualité.

Aux vues de ces différents éléments, il paraît donc pertinent de se demander quels rôles joue l'AS et quels rôles peut-elle encore jouer dans l'accompagnement des jeunes à entretenir leur santé et à vivre des expériences physiques et sociales marquantes. Pour cela, nous voulons questionner les principaux acteurs, ceux du terrain : enseignants, mais surtout élèves, afin de mieux comprendre leurs engagements, et comment l'AS peut avoir un impact sur la jeunesse.

1.2. Positionnement dans notre recherche

Nous prenons le parti de nous focaliser sur le vécu des élèves. Nous partons donc sur une approche phénoménologique qui amène notre étude à se fonder sur l'analyse directe de l'expérience vécue par un sujet. Nous

¹ Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, septembre 2020

² Académie de Lille, site EPS Lille , S. Valencourt

avons donc choisi cette approche par rapport à la contrainte du contexte local, comme chaque établissement est différent selon les projets et les équipes pédagogiques et éducatives qui y sont présentes.

Nous voulons savoir qui sont les élèves qui pratiquent à l'AS, et qui sont ceux qui ne pratiquent pas, afin de comprendre pourquoi seulement 4% d'entre eux sont licenciés. Nous voulons comprendre leur point de vue, comprendre les enjeux sur le terrain, comparer avec nos vécus antérieurs d'élève, mais aussi ceux de nos tuteurs de stage, et peut être mettre en avant une évolution des attentes et bénéfices de l'AS.

1.3. Lien avec la littérature théorique sur le sujet

Nos références bibliographiques nous ont permis de parcourir l'histoire de l'AS, au niveau des différentes structures que le sport scolaire a pu avoir avant de devenir l'Association Sportive, mais aussi au niveau des convictions éducatives qui ont été défendues dans les structures d'enseignement du sport scolaire depuis sa création.

Notre corpus de texte s'appuie sur des références institutionnelles comme le site du ministère de l'éducation nationale et eduscol, mais aussi sur des ouvrages d'historiens qui retracent l'histoire du sport scolaire selon des filtres d'analyses (lien avec l'école, lien avec la culture, lien avec les missions éducatives, etc..).

Nous nous appuyons autant sur des analyses d'historiens que sur les textes législatifs anciens ou actuel, afin de montrer ce qu'était le sport scolaire, pourquoi il était ainsi (convictions éducatives défendues), comment l'Association Sportive est devenue ce qu'elle est maintenant, afin de comprendre le fonctionnement actuel du sport scolaire et la cohérence avec la situation actuelle, situation sanitaire et éducative. Vers quelle éducation par l'AS nous dirigeons-nous ?

2. Cadre contextuel

Pour baliser notre sujet d'étude qui se base sur le public de l'association sportive, nous voulions reprendre les bases institutionnelles de l'organisme : quelles structures, quelles convictions éducatives, comment évoluent-elles (en mettant en avant des ruptures dans les conceptions idéologiques en corrélation avec les données historiques), quelles législations aujourd'hui ?

Ce balisage historique commence en 1938 avec la création d'un organisme public, et se finit par la législation actuelle de l'AS. Comment elle est régie législativement par les textes, quelle éducation devrait y être défendue selon l'UNSS ?

2.1. D'un point de vue historique : des changements de noms

Cette partie a pour objectif de mettre en avant les changements de noms des différentes organisations qui ont contribué à l'organisation de l'Association Sportive d'aujourd'hui. Nous avons fait émerger quatre périodes pour analyser ces changements, en mettant en lien le sport scolaire, l'EPS et les changements de la politique de l'état.

Première période : on « cadre ». Une organisation d'abord privée, qui devient publique, gérée par les enseignants d'EPS, régie par la loi de 1901 des associations et reconnue d'utilité publique. L'état semble donc vouloir prendre le pouvoir sur le sport scolaire, il règlemente par la loi et par ses fonctionnaires (les enseignants).

Le rattachement de l'organisation du Sport Scolaire marque une volonté de l'Etat d'influencer la formation des élèves.

1938 : après les jeux universitaires de 1937, Jean Zay et Léo Lagrange transforment l'OSU (organisation de droit privé, crée par des étudiants de l'UNEF en 1934) en OSSU (Office du Sport Scolaire et Universitaire). L'OSSU, régi par la loi de 1901 avec un personnel permanent, a pour seule qualité de traiter des questions du sport scolaire et universitaire). Subventionnés par l'état, ce sont les enseignants qui gèrent les organismes locaux.

1942 : sous Vichy, l'OSSU devient l'USSU (Union du Sport Scolaire et Universitaire)

1945 : retour à l'OSSU. La création de l'association sportive est obligatoire dans tous les établissements secondaires.

L'OSSU est reconnu d'utilité publique

Nous pouvons faire un rapprochement avec l'AS actuelle qui est toujours encadrée par les enseignants d'EPS dans un forfait de 3h par semaine.

Deuxième période : conflit d'intérêt. L'AS et son organisation par les enseignants d'EPS sont remis en cause. Le lien étroit avec le monde fédéral met en doute l'intérêt de lier cette Association à l'éducation nationale, sous la tutelle de ce ministère. La réduction des heures forfaitaires et l'augmentation des compétitions a pour objectif de limiter l'investissement des professeurs d'EPS, car les missions de l'AS peuvent être remplies par d'autres agents.

1950 : 3 heures forfaitaires pour animer l'AS sont intégrées dans le service des enseignants d'EPS
1959-1961 : conflit entre J.FLOURET et le ministre M.HERZOG. Dissociation de l'OSSU, création du « comité provisoire national de gestion du sport scolaire et universitaire » (CPNGSSU)
1962 : création de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire (ASSU) qui organise les compétitions. Le rapprochement avec le sport civil est évident.
1971 : politique de COMMITTI qui rend le sport scolaire optionnel pour les enseignants et crée les CAS en 1972.
1975 : le ministre Mazeaud remplace l'ASSU par 2 organismes, l'UNSS et la FNSU et crée les sections sports études.
1976-1980 : plan SOISSON qui prévoit de diminuer le forfait AS à 2heures

Nous pouvons questionner l'accès pour tous à la compétition et au sport, la formation d'un citoyen et d'un sportif. L'AS est mal-menée pour des raisons de rentabilité guidées par une logique économique et compétitive. La question de rentabilité et de justification de l'utilité à conserver l'association au sein des établissements scolaires est encore aujourd'hui vive.

Troisième période : l'heure de gloire de l'EPS et donc de l'AS. Le gouvernement donne les moyens aux enseignants de la discipline qui défendent leurs métiers. L'AS est incluse à part entière dans les missions de l'enseignant. L'obligation d'avoir une Association Sportive dans chaque établissement avec le chef d'établissement comme président et l'obligation d'un projet permet d'asseoir les fonctions et l'utilité de l'association.

1981 : le forfait de 3h est rétabli.
1984 : vote de la loi Avice sur le Sport. Vote des nouveaux statuts de l'UNSS et d'une nouvelle démarche : passer de l'application des directives nationales (de type administratif) à la construction de projets par concertation (de type associatif).
⇒ L'UNSS est une fédération multisports au service des licenciés des Associations Sportives des établissements scolaires du second degré.
⇒ 1981 : l'Education Physique revient sous le ministère de l'Education Nationale ce qui amène quelques changements
1987 : commission nationale des chefs d'établissements et mémento du « président AS »
Loi d'orientation de 1989 : obligation du projet d'AS au même titre que le projet d'EPS et d'établissement.

Bien que depuis 1989 le projet d'As soit obligatoire, celui-ci reste peu présent au sein des établissements scolaires. Manque de temps, d'organisation, de concertation ou surplus de projet ? Pourtant un projet d'AS permettrait d'affirmer l'utilité de l'AS et l'importance de la proposer pour chaque élève.

Dernière période : légitimer l'AS pour ne pas revenir en arrière. Les textes et projets de l'UNSS mettent en avant les bénéfices du sport scolaire en les rattachant aux valeurs de la république. La lecture du dernier plan de l'UNSS met en avant tout ce que l'AS peut apporter de positif, afin de sécuriser sa pérennité, toujours menacée par de nouveaux organismes, comme le 2S2C à l'école primaire.

2015 : Plan de l'UNSS : citoyens du sport (Unité Nationale du Sport Scolaire, 21 décembre 2015) à pour objectif de promouvoir, par le sport scolaire du 2nd degré les valeurs citoyennes de la république, de favoriser la transmission des valeurs éducatives et citoyennes du sport

- ⇒ Dossier éthique : fairplay, partage, discrimination (sexisme, homophobie, rejet du handicap, racisme et autres formes de violences)
- ⇒ Dossier génération responsable : rôles (reporter, secouriste, animateur, responsable informatique, etc.), formation arbitrage/juge, livrets jeunes arbitres, passerelles vers les fédérations sportives (possibilités d'arbitrer ou juger avec des fédérations partenaires).

2019 : rapport de la Cour des comptes : L'école et le sport, une ambition à concrétiser. « *L'Etat ne veille pas suffisamment à ce que ces personnels (des collectivités locales) ne se substituent pas aux enseignants mais complètent bien leur intervention* ».

2020 : mise en place des 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) qui « *permet de proposer des activités sur le temps scolaire qui se déroulent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement* » (education.gou.fr, ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports).

Encore aujourd'hui, la question de la structure de l'Association Sportive et de ces intervenants est questionnée.

2.2. Des changements de convictions éducatives

Cette partie a pour objectif de montrer, outre les changements de noms, que l'organisation du sport scolaire dont fait partie l'actuelle AS a connu des changements dans ses convictions éducatives et ses missions. Après avoir mis en évidence que la place de l'AS n'est pas acquise au sein de l'école, nous pouvons voir les intérêts éducatifs qui sont défendus au-delà du côté institutionnel.

Première période : sport scolaire, continuité de l'EP. Le Sport Scolaire vient en complémentarité de l'EPS pour certains élèves (l'EPS différencie à ce moment-là les élèves en groupe selon leurs capacités, seuls les groupe 1 et 2 regroupant les élèves aux capacités physiques répondant à la norme à atteindre, peuvent accéder au sport scolaire). L'objectif est de former une élite sportive par le sport scolaire, élite préalablement sélectionnée au sein des cours d'Education Physique.

IO de 1959 : « *le but de l'AS est d'organiser et de développer le sport en dehors des heures de scolarité* »

Circulaire de 1962 : Initiation (dans la leçon), Entraînement (dans la ½ journée de sport), Compétition (à l'AS)

ATTALI et ST MARTIN (2009) : « *Entre 1945 et 1961, le Sport Scolaire se définit comme étant complémentaire des missions éducatives de l'EP tout en anticipant les pratiques sociales ultérieures. Mais tous les élèves ne sont pas concernés, seuls les groupes 1 et 2 ont l'autorisation d'y participer (donc pose une limite à l'aspect éducatif pour tous).* »

Actuellement, il n'y a pas explicitement de sélection des élèves pour participer à l'AS. Mais les élèves qui participent aux compétitions de l'AS ne sont-ils pas ceux qui ont les meilleurs résultats au sein des cours d'EPS ? Nous pouvons alors questionner le public de l'AS, si les élèves aux performances plus médiocres sont impliqués au sein de l'association.

Deuxième période : sport de masse ou sport d'élite. Deux visions s'opposent : un sport compétitif pour une élite en recherche de performance, ou un sport accessible par tous axé sur les valeurs avant la performance. Un rapprochement excessif avec le monde sportif crée une crise de reconnaissance qui pousse les acteurs politiques à tenter de « sortir » le Sport Scolaire du système éducatif.

1962 : opposition de deux conceptions du sport scolaire (conflit avec FLOURET qui voit la transformation de l'OSSU en ASSU)

1964/1965 : des expériences originales sont menées dans le cadre du Sport Scolaire pour promouvoir la valeur citoyenne, solidaire et éducative de cette pratique (République des sports de DE RETTE)

1971 : création de la formule masse pour toucher un plus large public (politique COMITI avec les CAS). Missions du Sport Scolaire :

- Prolongement avec l'EP,
- Favoriser l'initiation du plus grand nombre et la divulgation d'une culture sportive,
- Préparer les adultes de demain à leurs loisirs, faire émerger une élite sportive.

Entre 1971 et 1972 : augmentation de 40% des effectifs

1978 : politique drastique d'économie avec le plan SOISSON qui fait passer le forfait AS de 3 à 2 heures

Nous pouvons dire que le débat est toujours d'actualité, entre une recherche de rentabilité pour la Cour des comptes, et une démarche d'accessibilité au plus grand nombre pour l'UNSS qui défend une pluralité de projet (accès aux filles, aux personnes en situation de handicap).

Troisième période : les rôles sociaux, pour une EPS plus scolaire. La discipline, de retour sous l'éducation nationale, rentre dans une logique institutionnelle. L'accès à tous les élèves, la diversité des propositions et les valeurs éducatives chétives au ministère constituent les 3 axes défendus au sein de l'EPS et de l'AS. Le sport de masse et le sport d'élite cohabite autour des valeurs citoyennes.

Loi AVICE de 1984 : « Le Sport Scolaire contribue à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles. (...) leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son sexe, son âge, ses capacités et sa condition sociale »

1986 : création des districts-masse dans la continuité des formules « masses » des années 70. De nouvelles pratiques émergent aux goûts des élèves, des enseignants. Il existe alors 3 pôles :

- Compétition pour les AS d'établissement ou les AS « élite » jusqu'au championnat de France et du monde
- Animation pour les AS d'établissement jusqu'au championnat départemental ou académique
- Formation pour les jeunes organisateurs (accueil, reportage) et jeunes officiels (arbitres, chronométreurs..).

1988 : élèves à parité dans le bureau et AG de chaque AS

1993 : charte du sport scolaire « vers une citoyenneté active et responsable »

1994 : accréditation des jeunes officiels certifiés par des badges. Rôles :

- Aide à l'organisation et au fonctionnement de l'AS dans leurs établissements,
- Formation de juge ou d'arbitre à différents niveaux de compétence certifiés par des pastilles de couleurs.

Les rôles sociaux sont de vigueurs dans l'actuelle AS, avec la formation de juge et de jeune officiel, obligatoire lors des rencontres.

Quatrième période : un public diversifié à toucher. Affirmation d'un sport pour tous et pas uniquement de masse (ce n'est pas tendre vers le plus grand nombre, mais tendre vers la diversité des pratiquants).

1997-2000 : Projet national de l'UNSS : « favoriser le développement de la pratique d'activités sportives sous des formes différentes (compétition, détente, entretien, découverte ou expression) dans le cadre de l'AS. »

2001/2004 : Les chartes du Sport Scolaire en 2001 et 2004 réaffirment la valence éducative de l'UNSS avec 3 pôles de développement : animation, compétition, gestion (jeunes officiels) : « vers une citoyenneté active et responsable », « contribuer aux missions du système éducatif »

2001 : rapport LEBLANC qui montre la réalité du terrain : chute de la participation dans les lycées, la finalité associative et de gestion est très peu développée.

⇒ COMBAZ et HOIBIAN (2011) : Inadéquation des pratiques proposées avec les envies des jeunes, habitus sportif incorporé pour les enseignants, installations pauvres...

2005 : loi sur le handicap impulse une table ronde « sport scolaire et handicap »

L'UNSS est la 1ère fédération pour les filles avec 40% de licenciées. Mais la multitude d'objectifs à atteindre rend flou le réel impact que peut viser le Sport Scolaire. Du sport pour tous, oui, mais comment ?

Période actuelle : promouvoir l'utilité dans l'éducation citoyenne des élèves. Les différents plans nationaux, notes de service et circulaires rappellent l'utilité du Sport Scolaire de l'AS dans l'éducation des futurs adultes. Nous pouvons alors questionner cette volonté de communication, l'affichage de grands objectifs face à la réalité du terrain : quels élèves participent et font vivre l'AS ?

2012-2016 puis 2016-2020 : Plan national du sport scolaire. AIR (accessibilité/innovation/responsabilité)

2010 : Circulaire n° 2010-125 du 18-8-2010 (« Développement du sport scolaire ») : « Le sport scolaire est une des composantes de la politique éducative de notre pays, [...] en complément de l'enseignement de l'EPS »

2016 : Note de service n° 2016-043 du 21-3-2016 : « La promotion du sport scolaire constitue un des objectifs affirmés par la loi 2013 d'orientation. »

⇒ Impliquant les élèves dans l'organisation des rencontres sportives et les intégrant à la vie de l'association, le sport scolaire crée ces espaces de **socialisation** et de **concertation** qui sont un des lieux de formation du futur citoyen ; il contribue à l'**égalité des chances** et à l'**intégration** en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs.

⇒ Parce que les temps des rencontres sont source d'amitiés, de joies, d'émotions fortes et le théâtre d'expériences inoubliables, la relation élèves-professeurs prend une autre dimension et, au-delà, la relation jeunes-adultes, condition essentielle d'une réelle vie associative.

2018 : Les **rencontres sportives diversifiées** et accessibles à tous les élèves développent une **culture sportive de qualité**. (Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des sports, éducol, 2018)

Dans le contexte exceptionnel de 2020 (crise sanitaire sans précédent qui perturbe l'ensemble de l'économie et la pratique sportive), des subventions plus importantes ont été données aux associations sportives, mais pas spécifiquement à l'AS en établissement scolaire. Le plan national du sport scolaire est toujours au programme (2016-2020), mais la mise en place a été plus que difficile en début d'année scolaire 2020 avec une mise en place de l'AS parfois absente dans les établissements scolaires, des activités limitées selon les conditions de pratiques autorisées, des rencontres sportives rendues très complexes dans un cadre sanitaire très stricte.

Aujourd'hui, quel rôle joue l'AS ? Quel rôle l'association peut-elle encore tenir ?

3. Cadre théorique

3.1. Approche inductive

Pour notre enquête, nous avons fait le choix de nous baser sur une approche phénoménologique, c'est-à-dire une étude des phénomènes dont la recherche se porte sur l'analyse du vécu du sujet. Nous cherchons alors le sens

d'une expérience du point de vue d'un sujet qui explique ensuite cette expérience dans un rapport écrit ou un entretien. Cette approche est accompagnée d'une démarche inductive, méthode qui part des faits pour aller vers leurs explications, autrement dit nous partons de phénomènes particuliers observés sur le terrain pour comprendre des phénomènes généraux.

Nous avons choisi cette approche et cette méthode, puisque chaque contexte et configuration d'établissement est différente. Malgré des recommandations communes sur le territoire national, l'APSA, l'enseignant, les structures d'accueil, le matériel, les partenaires, le nombre d'élèves sont des paramètres parmi d'autres qui influencent la conception et le déroulement de l'AS. Ainsi toutes les AS ne se ressemblent pas et il est alors difficile de l'analyser dans sa globalité. De plus, partir de faits observables pour comprendre des phénomènes généraux nous permet de mieux appréhender la réalité du terrain.

Nous prenons donc le parti de nous centrer sur le ressenti des élèves en cherchant à influencer le moins possible leur réponse. Nous voulons savoir, avec leurs mots, quel est leur ressenti, leurs émotions, qu'est-ce qu'ils partagent, sans les contraindre d'un cadre où ils pourraient chercher à dire ce que nous avons envie d'entendre. Nous ne voulons pas les confronter à des idées déjà pensées, mais les questionner pour avoir accès à leur libre arbitre. En effet, chaque élève par rapport à son expérience, son vécu aura un rapport à l'AS particulier. De plus, les élèves n'ont pas la même expérience que nous. Nous avons un rapport à l'AS considérablement différent des élèves puisque nous sommes les acteurs de l'AS mais aussi auteurs de ce mémoire tandis que les élèves sont les « sujets ». Nous mettons une limite à ce mot entre guillemet puisque les élèves, consommateurs de l'AS, participent à son fonctionnement et à son organisation (jeune reporter ou organisation d'évènements par exemple). En tant que futures professeures d'EPS et à la suite de nombreux stages, nous maîtrisons les objectifs et les finalités de l'AS. En revanche, nous connaissons moins ce qui s'y déroule réellement et subjectivement. Nous ne voulons donc pas influencer les réponses des élèves qui auront une logique explicative différente de nous.

Nous avons émis des hypothèses en amont des entretiens, pour avoir une idée des thèmes à aborder durant l'entretien. Mais nous n'en avons pas fait part aux élèves afin de ne pas influencer leurs réponses. La problématique a été construite en dernier lieu, bien après l'analyse et les réponses à nos hypothèses car nous ne voulions pas nous enfermer dans un cadre de problématique qui ne correspondrait peut-être pas aux résultats de nos recherches. « L'approche inductive élabore de façon formelle son canevas de recherche en cours de collecte de données pour en faciliter l'analyse rigoureuse » (Hlady Rispal, 2002)³.

La limite de cette approche réside dans le fait que nous avons déjà certaines connaissances sur le sujet et un cadre théorique de recherche étudié durant nos études. Il faut être attentif à ne pas trop guider l'analyse d'après ces bases antérieures, mais d'avoir un regard neuf sur ces données (Guillemette, 2006)⁴. Voici donc les différents termes théoriques qui guideront l'analyse des résultats.

3.2. Notion de carrière

La première notion que nous pouvons développer est le terme de carrière. Cette notion rassemble l'ensemble des étapes auxquelles l'élève et sa famille font face au cours de la scolarisation. C'est un processus qui juxtapose une suite de paliers, chaque étape consistant en un choix pour l'élève et sa famille. Ce long processus construit un rapport à l'école, un investissement ou non dans l'institution scolaire, autant pour la famille que pour l'élève. C'est ce point qui nous intéresse car la participation ou non de l'enfant à l'AS peut être en concordance avec les valeurs de la famille. Par exemple, une famille sportive aura tendance à pousser leur enfant à pratiquer une activité sportive. « Smoll (1998) rapporte que ce sont souvent les parents qui sont à l'origine de la pratique sportive de leur enfant en raison de leur propre prédilection pour le sport et du fait qu'ils en ont eux-mêmes pratiqué un par le passé. »⁵

³ HLADY RISPAL M (2002). La méthode des cas : application à la recherche en gestion, Edition De Boeck

⁴ GUILLEMETTE F. (2006). L'approche de la grounded theory : pour innover? Recherches qualitatives, p. 32-50

⁵ SMOLL F. L. (1998). Improving the quality of coach-parent relationships in youth sports, in J. M. Williams Ed., *Applied sport psychology : Personal growth to peak performance* (3rd ed., pp. 63-73), Mountain view, CA : Mayfield. In DURAND-BUSH N., SALMELA J. H., THOMPSON K. A. (2004). Le rôle joué par les parents dans le développement et le maintien de la performance athlétique expert, STAPS n°64, p. 15-38.

Cependant, toute la carrière scolaire ne repose pas uniquement sur la famille et l'élève. Les options proposées dans l'établissement, la fermeture de classe, l'accompagnement dans l'orientation des élèves, sont des choix du chef d'établissement et des équipes pédagogiques qui contribuent à la définition de l'offre scolaire (Masson, 1999)⁶. Ce point rejoint notre enquête sur le fait de proposer certaines activités à l'AS, sur le temps du midi ou du mercredi après-midi. En effet, les différents créneaux et les activités choisies n'attireront pas les mêmes élèves.

De plus, la notion de carrière sous-entend de faire des choix, des choix scolaires, d'orientation ou encore d'options. Il existe deux grands types de déterminations : l'incorporation de dispositions liée à la socialisation primaire (famille) mais aussi les différentes interactions au cours de la socialisation secondaire. Ce sont ces deux déterminations qui influencent le choix des élèves.⁷

Cette notion de carrière permet aussi de mettre en avant celle de carrière « morale »⁸. En effet, selon le sociologue américain Erving Goffman, il existe des cycles de modifications concernant ce que l'individu pense de lui-même. Il intègre aussi, en plus des siennes, les perceptions et les jugements que les autres individus se font de lui et avec lesquels il interagit. De cela découle la représentation que l'individu se fait de sa personne. Ainsi l'image de soi-même, constituée par soi et par les autres, fait partie de ce cycle de modifications où la définition de l'identité évolue. Cette notion peut être mise en lien avec la notion d'auto-éviction, définie un peu plus tard dans ce mémoire. Cette auto-éviction de la part des élèves est liée à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Dans leurs carrières morales, cette auto-éviction pourra alors apparaître et disparaître ou même ne jamais exister.

3.3. Notion de sentiment d'appartenance et construction identitaire

Une deuxième notion que nous pouvons développer est la construction identitaire. Elle passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à divers groupes sociaux signifiants pour l'individu. Chaque expérience est interprétée de manière différente par les élèves selon les connaissances qu'ils ont au moment où l'interaction a lieu et est influencée par les rapports de socialisation (Torney-Purta, 1995)⁹. L'engagement des élèves en AS peut dépendre des liens sociaux qu'ils sont en train de construire, et donc de l'identité qu'ils sont en train de développer. L'AS constitue donc un lieu associé à une pensée partagée au sein d'un groupe, auquel l'élève adhère ou non à un instant T.

Le sentiment d'appartenance à des groupes sociaux est un concept qui permet de faire le lien entre les dimensions individuelles et collectives du processus de construction de l'identité. Comme le précise Breton : « D'une part, la façon dont les individus se conçoivent eux-mêmes dépend, en partie, des caractéristiques structurelles et culturelles des groupes auxquels ils appartiennent ; d'autre part, ce qui définit le groupe - l'identité collective - est, en partie, le résultat des relations entre les individus qui en sont membres et leurs activités communes » (Breton, 1994, p. 59)¹⁰. Il y a donc une façon commune de concevoir l'AS, et un rapport à l'AS et à l'activité physique qui peut être partagé au sein du groupe, influençant l'engagement ou le non engagement à court et long terme.

3.4. Notion d'intégration sociale

Une troisième notion nécessite d'être développée pour mieux cadrer notre analyse : l'intégration sociale. C'est un processus d'incorporation d'un individu dans un groupe ou une société. La mise en œuvre du lien social passe donc par ce qu'on appelle des instances d'intégration. Ces dernières sont les lieux où naissent et s'entretiennent les liens sociaux qui permettent l'intégration sociale.

La famille reste une instance de socialisation primaire puisqu'elle intervient au tout début de la vie. Elle permet d'acquérir tout un système de valeurs, c'est-à-dire les idéaux et les convictions que partagent les individus membres d'un même groupe. Elle transmet aussi l'habitus, les façons de penser, d'agir et de se comporter, mises en évidence

⁶ MASSON P. (1999). Les coulisses d'un lycée ordinaire. Enquête sur les établissements secondaires des années 1990, Paris : PUF.

⁷ MASSON P. (2012). Prendre autrement les carrières scolaires, in *Revue française de pédagogie*

⁸ GOFFMAN E. (1968). Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux, Paris, Minuit

⁹ TORNEY-PURTA, J. (1990). Psychological theory as a basis for political socialization research : individuals' construction of knowledge, *Perspectives on Political Science*, vol. 24, n° 1, p. 23.

¹⁰ BRETON R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n°1, p. 59-69

par Pierre Bourdieu¹¹. Plus l'enfant grandit et moins il passe de temps dans sa famille, ce qui nous pousse à étudier le rôle d'une seconde instance d'intégration : l'école. L'école socialise et intègre. En effet, elle accroît le niveau d'instruction et facilite l'insertion professionnelle grâce à la gratuité de l'école ou bien la multiplication des filières d'enseignement. L'école socialise les individus de part un système normatif complémentaire à celui de la famille. L'école forme aussi des citoyens de la République.

Cependant, ce rôle intégrateur de l'école est remis en cause. Les résultats scolaires étant inégaux, l'égalité des chances, l'insertion professionnelle et l'intégration sociale sont remis en cause. En effet, l'analyse holiste de Bourdieu a montré que la culture scolaire n'est pas neutre : « tout enseignement présuppose implicitement un corps de savoir, de savoir-faire et de savoir-dire qui constitue le patrimoine des classes cultivées. »¹² Autrement dit, les individus issus de milieux favorisés ont un capital culturel qui est davantage en adéquation avec celui qui est transmis par l'institution scolaire, ce qui va faciliter leur réussite. Inversement, les individus issus de milieux défavorisés, de milieux culturellement plus pauvres auront un système normatif, un langage qui sera plus éloigné de ce qu'exige l'école, ce qui rendra leur réussite d'autant plus compliquée.

3.5. Notion d'habitus

La façon de s'habiller, la manière de parler, les goûts ou encore les avis contribuent à nous rendre unique en tant qu'être humain et encore plus en tant qu'être social, c'est-à-dire en tant qu'individu évoluant en société et en relation avec d'autres êtres humains. L'ensemble de ces éléments est nommé par Pierre Bourdieu « l'habitus ». Ce sont donc des choses que nous avons acquises durant notre socialisation.

Tout ce que nous vivons va alors nous construire et nous faire évoluer d'une certaine manière, notre façon d'être, « notre habitus ». Cet habitus va se construire avec nos expériences et notamment avec ceux qui nous entourent. Cela commence à l'enfance et l'adolescence, c'est ce qu'on appelle la socialisation primaire (la famille, l'école), la première sphère dans laquelle nous allons évoluer. Par exemple, grâce au langage mais aussi au corps. Cette construction se poursuit à l'âge adulte, c'est la socialisation secondaire.

L'habitus est ce qui façonne notre identité, nos goûts, notre vision des choses, notre manière de parler. C'est ce qui nous définit de façon personnelle mais aussi par rapport aux autres. Il nous permet de trouver une place au sein de la société car les similitudes dans les habitus permettent à différents êtres de s'identifier à un groupe donné. C'est pour cela qu'un enfant issu de la classe ouvrière n'aura pas la même éducation qu'un enfant né dans un milieu plutôt aisé.

Des individus placés dans des conditions similaires auront visiblement la même vision de la situation, la même notion de ce qu'on a le droit de faire ou non et les mêmes loisirs, la même façon de s'habiller, de se comporter. Leur habitus est très proche car ces individus ont suivi des étapes de socialisation qui sont quasi identiques.

Par contre, ce n'est pas parce que nous sommes dans un même groupe social que nos habitus sont totalement identiques. Chaque personne est confrontée dans sa vie à des expériences sociales différentes. L'habitus ne déclenche donc pas des comportements identiques mais plutôt des tendances à certaines conduites.

3.6. Notion d'auto-éviction

Cette notion découle « du paradoxe de Willis ». Ce sociologue relevait que « cette contradiction fondamentale » selon laquelle « les "gars" [la fraction des jeunes d'origine populaire les plus rétifs à la socialisation scolaire] finissent par faire advenir un futur que d'autres avaient conçu pour eux. Ils se contentent d'un succès subjectif à l'intérieur d'un échec objectif qui l'englobe. C'est leur propre "culture" qui les conduit à s'accommoder, de bon cœur, d'un certain ordre économique et social y compris de la position future que cet ordre leur réserve »¹³. Selon le milieu auquel une personne appartient, elle va voir ses choix influencés par un chemin déjà tout tracé : faire partir de ce groupe amène inéluctablement à faire ces choix. La personne intériorise qu'elle est prédestinée à faire ce choix-là, et ne voit pas

¹¹ BOURDIEU P. (2000). Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Edition du seuil (ESSAIS, 405)

¹² BOURDIEU P., PASSERON J.C., (1964). Les Héritiers, *Les étudiants et la culture*, Les éditions de Minuit

¹³ WILLIS P. (1978). L'école des ouvriers, Actes de la recherche en sciences sociales, *le déclassement*, p. 50-61

d'autres issues possibles. Ce processus amène les jeunes d'origines populaires à ne pas s'engager dans des voix plutôt élitistes, voix auxquelles les jeunes issus de milieu favorisé sont prédestinés de part leur milieu d'origine.

Au sein du système scolaire, les élèves des filières professionnelles des classes populaires révèlent ne pas pouvoir répondre aux attentes scolaires¹⁴. Pour eux, l'orientation vers une filière professionnelle est évidente, car l'orientation vers une filière générale et technologique est synonyme d'échec, comme ils ne sont pas faits pour faire des études. Cette impression que la réussite est impossible en filières autres que professionnelles se vérifie par les faits : « les jeunes d'origine populaire qui parviennent en 2^{de} générale et technologique subissent davantage de redoublements au lycée, obtiennent plus difficilement leur baccalauréat, n'accèdent guère aux sections les plus valorisées (notamment la filière scientifique) ». Leurs discours montrent qu'ils ont intégré un lien entre l'appartenance à une classe sociale et la réussite scolaire. Comme ils font partie de la classe populaire, ils ne peuvent pas prétendre aux filières plus valorisées car de toute façon ils ne réussiront pas. Ce lien amène donc les élèves à un phénomène d'auto-exclusion, aussi bien pour les élèves des classes populaires vers les filières élitistes, que pour les élèves de classes sociales favorisées vers les filières professionnelles.

Dans notre recherche, nous ne prendrons pas en compte la dimension sociologique de cette notion. Cependant, cette notion d'auto-éviction va se retrouver chez certains élèves interrogés, qui justifieront une absence de pratique sportive parce qu'ils se considèrent comme non sportifs, pas assez performants, pas assez forts en sport, pour pouvoir s'engager dans une pratique sportive régulière.

4. Hypothèses

Suite à l'élaboration de notre objet de recherche, nous avons émis différentes hypothèses sur les résultats que nous pourrions trouver.

Hypothèse 1 : les élèves qui ne pratiquent pas en AS le font par auto-éviction, pensent que ce n'est pas fait pour eux, et qu'ils ne sont pas assez performants.

Hypothèse 2 : l'AS est perçue par les élèves comme similaire au monde fédéral. Cela nous amène à questionner l'intérêt d'avoir du sport civil dans le système éducatif.

Hypothèse 3 : avec une programmation d'activité limitée et parfois même une AS supprimée à la rentrée 2020, il paraît évident que certaines missions seront difficilement mises en place. Nous questionnons alors le décalage déjà présent, mais renforcé par le contexte actuel, entre les attentes du plan national et ce qui est/peut réellement se faire sur le terrain.

Nous formulons nos hypothèses comme des pistes d'investigations. Notre enquête ne consistera pas à tester des hypothèses car nous laissons ouvertes les réponses aux catégories et logiques d'explications des acteurs rencontrés. Ces pistes d'investigations guideront notre analyse, sans pour autant nous enfermer dans un filtre de lecture. Nous prenons le parti de ne pas rester fermées dessus, c'est-à-dire que nous n'allons pas guider nos entretiens selon ces hypothèses.

5. Problématique

Notre étude porte sur le public de l'AS, comment les élèves investissent ou non l'association et pour quelles raisons. Nous voulons comprendre ce qui motive l'implication et la désertion des élèves au sein de l'AS. Quels liens sociaux s'y construisent ? A quels enjeux et dilemmes les élèves font face (valeurs familiales, appartenance à un groupe affinitaire) ? Quelles sont les émotions et expériences, vécues et partagées, qui amènent les élèves à participer à l'AS ?

¹⁴ PALHETA U. (2011) Le collège divisé, appartenance de classe, trajectoires scolaire et enseignement professionnel, *Sociologie*, p.363-386

6. Résultats

6.1. Déroulement des entretiens

Pour notre enquête, nous voulons partir du vécu des élèves : élèves actuellement scolarisés, mais aussi le vécu d'un enseignant d'EPS en exercice et notre propre vécu. L'idée est de partir du ressenti.

Les entretiens sont menés de façon à ne pas provoquer une réponse, mais plutôt à partager l'expérience individuelle. Nous voulons adopter une approche qui permette de guider les interrogés sur le sujet de mémoire, tout en les laissant libres de partager leurs vécus. Pour cela, nous faisons le choix de mener des entretiens, de différentes manières, selon la possibilité de chacun, car nous pensons que des questionnaires limiteraient la liberté de réponse des interrogés.

Comme nous prenons le parti de ne pas guider les entretiens selon nos hypothèses, nous avons formulé des thèmes à aborder pour guider les échanges, en limitant le nombre de questions précises, toujours dans l'intention de laisser libres les réponses et de ne pas trop les guider. Les thèmes abordés sont les suivants : qu'est-ce qui a incité l'élève à s'inscrire à l'AS ou à ne pas participer, qu'est-ce qu'il y trouve de motivant pour continuer à aller aux entraînements ou au contraire qu'est-ce qui lui déplaît, le lien avec la famille (habitude de pratique, rapport à l'AS), les relations sociales vécues lors de pratiques sportives, les émotions vécues, la différence entre EPS/AS et club

Le fait de questionner les élèves sur la raison de leur adhésion à l'AS ou non nous permettrait peut-être de répondre à notre première piste de réflexion, l'auto-éviction, mais aussi de comprendre la promotion de l'AS dans l'établissement ou encore si c'est un choix personnel par exemple.

Les questionner sur la motivation, ce qui déplaît ou encore les émotions pourrait nous permettre de comprendre ce qui est réellement mis en place à l'AS par les enseignants, ce qui est mis en place pour attirer et maintenir l'adhésion auprès des élèves. Cela peut nous permettre aussi de comprendre comment est vécu l'AS par les élèves.

Ensuite, le lien avec la famille et les relations sociales nous aiderait à comprendre l'impact de la socialisation primaire et secondaire sur la présence ou non des élèves à l'AS.

Enfin, la différence perçue entre EPS/AS et club permettrait de répondre à notre seconde hypothèse « l'AS est perçue par les élèves comme similaire au monde fédéral » mais aussi à la troisième hypothèse qui renvoie à un décalage entre les prescriptions officielles émanant des textes et ce qui se passe réellement sur le terrain.

Les entretiens menés se sont passés en face à face (enregistrement sur le téléphone) dans les locaux de l'établissement pour deux élèves pratiquant l'AS, dans le tramway en rentrant du gymnase pour deux autres élèves ne pratiquant pas l'AS, sur l'application snap-chat pour 2 élèves pratiquant l'AS. Tous ces élèves étaient volontaires. Dans un premier temps, cela nous a permis d'appréhender le fonctionnement d'un entretien en direct, mais ne nous a pas apporté suffisamment de contenu pour pouvoir être analysé et en tirer des conclusions vis-à-vis de notre sujet d'étude. Nous avons donc cherché un autre moyen d'avoir plus de témoignages et de meilleure qualité (de dialogue et de contenu) afin de faire paraître des tendances. Une classe entière a été interrogée, et ce sont ces entretiens qui seront analysés pour être mis en correspondance avec nos hypothèses.

Au total, nous avons eu 25 entretiens grâce à cette classe. Les entretiens ont duré entre 2 et 6 minutes selon ce que les élèves avaient à dire (aisance orale, facilité à parler, correspondance au thème abordé). La durée de ces entretiens est donc relativement courte, mais a permis de recueillir beaucoup de spontanéité et de réponses informatives. Des entretiens plus longs auraient été guidés, pour amener l'élève à un point précis, et donc nous aurions perdu de l'authenticité et nous serions éloignées de notre approche d'enquête particulière, qui est de laisser libre court à la parole des élèves. De plus, une méconnaissance des élèves n'a peut-être pas aidé à mettre à l'aise ces derniers qui auraient pu plus développer ou se confier, ou au contraire chercher à donner une « bonne réponse » suite aux questions posées.

Le fonctionnement des cours d'EPS à ce moment était particulier (contexte sanitaire imposant la pratique de l'EPS à l'extérieur) et les élèves avaient à ce moment-là cours en demi-groupe : une moitié de classe dehors, l'autre moitié en salle de classe avec un autre enseignant d'EPS, ils alternaient au bout de 45 minutes. Les entretiens ont donc été menés sur le temps de cours d'EPS en salle de classe, où un documentaire était visionné. Les élèves étaient pris à part par 2 (binôme choisi arbitrairement par l'enseignant selon leur disposition dans la classe), l'enregistrement de l'entretien se faisait dans le couloir à côté de la salle de classe (porte fermée). Tous les élèves de l'établissement étant en cours, le couloir était calme. Les élèves ont été informés en début de cours par l'enseignant, et avant chaque enregistrement, il y avait un petit débrief sur l'objet de l'enregistrement et l'accord des élèves était demandé pour enregistrer.

Un entretien avec un tuteur de stage a aussi été enregistré durant la même matinée, le tuteur étant l'enseignant dans la salle de classe à ce moment-là. L'objectif était d'avoir un troisième type de point de vue (notre point de vue sur un temps révolu, le point de vue des élèves actuels, et un point de vue avec plus de recul et une position particulière comme l'enseignant encadre l'AS). L'entretien a été mené de la même manière qu'avec les élèves : nous avons des thèmes clés et vagues afin de laisser l'enseignant libre de ses réponses. L'entretien s'est déroulé en face à face en salle de classe, une fois les élèves libérés et a duré une dizaine de minutes.

6.2. Données brutes

La retranscription de ces entretiens serait fastidieuse car les échanges étaient fluides et les phrases courtes, c'était un dialogue (surtout pour les élèves qui répondaient aux questions mais de façon synthétique ce qui a demandé beaucoup de relance dans l'entretien). De plus, pour recueillir les données de manière plus brute pour les analyser, l'écoute des entretiens avec un tableau reprenant les points abordés s'est avéré une méthode efficace pour visualiser des points communs et divergences avec les élèves. Ce sont des extraits de phrase qui sont intéressants, mais pas l'entretien dans sa totalité.

En ce qui concerne le tuteur, l'entretien a pris la forme d'un monologue guidé. La retranscription est donc plus facile mais aussi plus intéressante pour comprendre le point de vue de l'enseignant et les valeurs qu'il partage (dans son enseignement, la vision de l'UNSS mais aussi ces propres convictions pédagogiques).

7. Analyse des entretiens

Pour procéder à l'analyse des entretiens, nous les avons écoutés en reportant les données dans un tableau selon des catégories construites au fur et à mesure des discussions avec les élèves. Voir Annexes.

Prénom	Pratique de l'AS	Pourquoi (pratique ou non)	S'il n'y a plus de pratique, pourquoi	Sport en dehors du collège	Emotion/ ce qu'on aime	Copain	Famille	Différence entre EPS, AS et club
--------	------------------	----------------------------	---------------------------------------	----------------------------	------------------------	--------	---------	----------------------------------

Nous pouvons ainsi facilement faire émerger des concordances entre les différents élèves, notamment par un code couleur, qui permet de repérer facilement des tendances. Nous portons aussi une attention particulière à l'absence de réponse (case colorée en gris).

Il est important de préciser que nous avons considéré les élèves ayant pratiqué en 6^e comme « pratiquant en AS ». Nous avons fait le choix de ne pas prendre en considération l'inscription ou non cette année à l'AS, étant donné que sa mise en place a été très limitée voire nulle depuis la rentrée 2020, après un arrêt de 3 mois sur l'année scolaire 2019-2020. Pour analyser nos données, nous avons donc considéré les quelques élèves inscrits à l'AS en 6^e comme « pratiquant à l'AS » cette année.

Une fois toutes nos données reportées dans le tableau, nous les avons analysées selon des regroupements : pratique physique (AS, club, AS+club, rien), selon les motivations des élèves (santé, amis, activité), l'impact de la famille, les non pratiquants. A partir de ces regroupements, nous avons pu faire émerger des liens, des concordances, et des profils pour répondre à notre problématique : qu'est ce qui motive les élèves de l'AS à s'y investir ?

7.1. Pratique physique et sportive

Dans un premier temps, nous pouvons nous intéresser à la pratique physique et sportive des élèves, qu'elle soit au sein de l'AS ou en club.

Inscrit ni en club, ni à l'AS	Non inscrit en club	Non inscrit à l'AS	Inscrit en club	Inscrit en club et à l'AS	Uniquement inscrit à l'AS
6 élèves	9 élèves	19 élèves	17 élèves	5 élèves	3 élèves

Ces données nous montrent donc que 6 élèves n'ont que l'EPS comme pratique physique et sportive, 12 élèves sont uniquement inscrits à l'extérieur en plus de l'EPS, et seulement 3 élèves profitent de l'AS pour avoir une pratique physique supplémentaire.

Nous pouvons aussi faire un lien entre le fait que 17 élèves pratiquent en club, 19 ne pratiquent pas en AS, 7 ont pratiqué en 6^e et ont arrêté, 1 élève a pratiqué en 5^e et un élève a pratiqué en 6^e et 5^e. 5 élèves pratiquent une activité extérieure et ont pratiqué l'AS en 6^e.

7.2. Motivation

Dans un second temps, nous pouvons nous intéresser aux motivations que les élèves nous partagent. Il y a 3 grands thèmes qui émergent : la santé, les amis, l'attraction pour l'activité

Pratique avec les copains	Intérêt pour l'activité	Pratique motivée par la santé
Evoquée 10 fois	Evoqué 6 fois	Evoquée 6 fois

Pour la « pratique avec les copains », les élèves évoquent le fait d'apprécier être avec des amis (jouer avec eux, les confronter, les retrouver à ce moment-là). Nous pouvons néanmoins relever que la pratique avec les copains est évoquée par tous les élèves de l'AS (les 8 élèves de l'AS, qu'ils pratiquent en club à côté ou pas, évoquent qu'il est plaisant d'être avec les copains) alors que seulement 2 élèves pratiquant en club (sur les 17 de la classe) évoquent les copains.

Pour l'intérêt de l'activité, les élèves évoquent une attirance ou non à l'activité (« j'aime le hand », « j'aime pas le foot ») ou une particularité que leur apporte l'activité (« j'aime grimper », « j'aime sentir l'eau sur ma peau », « j'aime courir »). Sur les 5 élèves engagés dans l'AS, un seul a évoqué le fait qu'il a voulu essayer l'activité mais qu'en fait elle ne lui plaisait pas. Cependant, 4 élèves évoquent le fait de ne pas participer à l'AS par manque d'intérêt pour les activités proposées, ces mêmes élèves par contre partagent l'idée que l'activité en club est appréciée. Nous pouvons relever que les élèves pratiquant en AS n'évoquent pas d'attirance pour l'activité, mais que les élèves ne pratiquant pas à l'AS se justifient par un manque d'attractivité pour les activités proposées.

Pour l'aspect santé, les élèves évoquent soit une motivation explicite de santé (2 élèves qui disent pratiquer parce que c'est bon pour la santé), soit un besoin de se dépenser, d'être en activité (4 élèves). Nous ne pouvons pas faire de lien avec l'engagement en club et/ou à l'AS, car les 5 élèves sont répartis entre pratique en club et à l'AS (4), pratique unique à l'AS (1) et arrêt de toute pratique (1, lié au choix entre conservatoire et tennis).

7.3. Présence de la famille dans l'activité sportive

Il a été demandé aux élèves si le choix de pratiquer d'activité physique et sportive venait d'eux, pour les amener à partager l'implication des parents dans ce choix. Il s'avère que 8 élèves ont évoqué la famille, dans le cadre du choix de l'activité (« ils m'ont inscrit » pour 3 élèves), dans un cadre culturel (« c'est de famille », pour 1 élève), dans l'accompagnement (« mon père est venu avec moi la première fois », pour 1 élève). Pour les 3 autres élèves, quand on parle de la famille, ils l'évoquent en disant que « c'était mon choix ». Nous pouvons donc y mettre une limite, car ce choix est peut-être déjà prédestiné par les choix et les valeurs familiales.

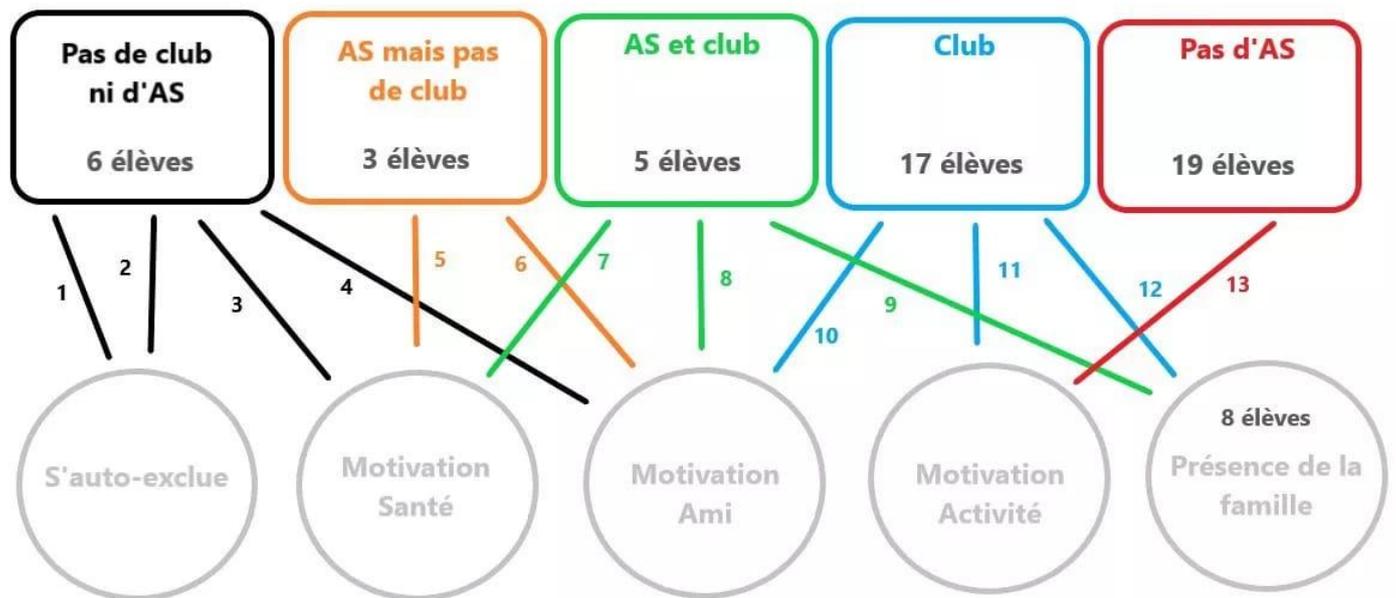
Nous pouvons aussi mettre en évidence que 7 de ces 8 élèves sont uniquement inscrits en club, le dernier élève étant inscrit en club et à l'AS. Le lien de socialisation n'est donc pas le même en club (plus familial) et à l'AS (plus les copains). Les élèves qui ont évoqué la famille ont, pour 6 élèves sur 8, au moins un parent issu de CSP favorisé (cadre, ingénieurs, profession libérale, professeur, profession de l'art/l'information/spectacle).

Pour les élèves qui pratiquent uniquement en club, les résultats sont similaires.

7.4. Aucune pratique

Pour les élèves qui ne font aucune pratique sportive (ni club ni AS), ils le justifient de deux manières : 2 élèves évoquent un manque de temps (pratique musicale, sans explication) ; 4 autres élèves tiennent les propos suivants : « je n'aime pas, ce n'est pas fait pour moi », « je n'ai pas envie, je ne suis pas sportive », « ce n'est pas que je n'aime pas, mais je ne peux pas dire que j'aime bien non plus », « en EPS, je ne suis pas très fort, je suis nul en endurance ». Nous pouvons donc émettre une concordance entre une absence de pratique et le fait de ne pas se sentir en capacité de pratiquer.

7.5. Liens entre les profils



Légende :

1. 4 élèves sur 6, ce sont des élèves non sportifs
2. et 3. Une élève devait choisir entre le tennis et la musique. Elle est motivée par l'aspect santé du sport puisqu'elle évoque tout de même que « se dépenser est agréable ».
4. Un élève voulait s'inscrire à l'AS basket-ball avec ses amis mais il n'y avait plus de place.
5. 1 un élève sur 3
6. 3 élèves sur 3
7. 4 élèves sur 5
8. 5 élèves sur 5
9. 1 élève sur 8
10. 2 élèves sur 17
11. 5 élèves sur 17
12. 7 élèves sur 8
13. 4 élèves sur 19 évoquent que les activités à l'AS ne leur plaisaient pas.

7.6. Profils types

Pour mieux cerner les profils des élèves, nous pouvons avoir 4 profils types, en partant de l'affiliation du club et de l'AS et les motivations caractéristiques.

Pour préserver l'anonymat des élèves, les prénoms ne sont pas ceux des interrogés.

7.6.1. Elève qui n'a aucune pratique : Jeanne (conservatoire) et Chloé (pas sportive)

Jeanne : elle a dû choisir entre le conservatoire et le tennis qu'elle pratiquait avec les parents. Elle a choisi le conservatoire et n'a donc plus le temps pour une pratique physique et sportive.

Cela vient questionner la culture qui est transmise dans son éducation : l'élève doit choisir entre différents arts, différentes pratiques. Nous pouvons questionner les valeurs de sa famille (pourquoi le conservatoire) et la place de l'éducation du corps. L'élève a dû choisir entre le tennis et le conservatoire, 2 pratiques qui peuvent être associées aux valeurs culturelles de la petite bourgeoisie. Les professions des parents répondent en effet à cette supposition, comme ils font partis des CSP ingénieurs et cadres pour le père, professions libérales pour la mère. Ce choix nous amène à faire le rapprochement des matières scolaires, où certaines familles privilégient une réussite dans les matières « scientifiques » (maths, français) et s'intéresse moins aux matières plus « exotiques » (EPS, art plastique). Ces hypothèses nous ramènent à une question : quelle est la place de l'éducation du corps ?

Chloé : elle n'a pas envie, elle n'est pas sportive. Elle a peu partagé ce qu'elle ressentait (pas d'émotion exprimée, pas de lien de socialisation primaire ou secondaire). Juste que ce n'est pas fait pour elle. Nous pouvons donc relever ici une situation d'auto-éviction, où l'enfant s'empêche de pratiquer une activité sportive car elle est convaincue que cela ne sera probablement pas une source de plaisir, que de toute façon elle n'y arrivera jamais. Ce discours soulève ce qui constitue les fondements de l'éducation, à l'école et en EPS : la réussite de tous, avoir confiance en soi, connaître ses capacités. L'élève, actuellement en 5^e, est déjà convaincue et s'autoexclue.

7.6.2. Elève uniquement en club : Camille (famille et activité), Marie (famille et activité), Ana (ami)

Camille : pratique escalade et natation en dehors du collège, et la pratique semble suffisante pour ne pas aller en AS. Il n'y avait pas d'activité qui l'intéressait en AS, et même si c'était le cas elle ne se serait pas engagée. L'inscription à ces activités vient des parents. Elle apprécie ce qu'elle pratique (aime grimper, aime l'eau). Elle ne parle pas des amis ni des émotions partagées. Elle doit pratiquer par obligation parentale, puis, par habitude, elle continue sans réelle conviction. Ici, l'éducation physique est donc inculquée par les parents.

Marie : elle fait du tennis en club depuis 8 ans, sa mère et sa grand-mère en font depuis longtemps. Elle évoque le fait d'aimer pratiquer ce sport.

L'élève a les icônes féminines de sa famille qui pratique ce sport, il est donc naturel de pratiquer et d'aimer ce sport à son tour. La famille joue un rôle primordial dans l'investissement de l'élève qui ne va pas à l'AS en plus car « j'ai déjà le tennis, pas le temps et j'aime pas les activités ». Le rôle de l'EPS et de l'AS par l'ouverture culturelle du monde sportif est donc à interroger pour cette élève, car sa culture serait limitée à celle de sa famille, qui pratique de mère en fille.

Ana : pratique du basket en club et parle de l'affiliation à ce club qui lui plaît (« je ne voulais pas quitter mon club »), de retrouver les mêmes personnes. Quand on lui demande si c'est son choix ou celui de sa famille, elle répond que c'est son choix.

L'affiliation à un groupe à l'air d'être important pour cette élève, d'appartenir à un clan, d'avoir des codes, une culture commune et partagée. Nous pouvons donc nous demander le lien qu'elle a avec sa famille : détachement ce qui fait qu'elle recherche de l'attachement ailleurs, ou alors famille très soudée et l'enfant cherche à reproduire ce schéma dans sa pratique.

7.6.3. Elève en club et à l'AS : Clément (ami et santé) et Mathias (ami)

Clément : s'entraîne pour la force et la santé, les copains c'est bien mais la santé est prioritaire. Il partage que son papa l'a accompagné la première fois à son club.

Nous pouvons comprendre son discours de santé dans le sens où « il faut se dépenser pour être en bonne santé ». Les discours communs et peut être celui des parents permet à l'enfant de penser ainsi et d'en être convaincu. Pour lui la santé est importante, le terme est revenu plusieurs fois dans son discours, au point que les amis sont un plus mais c'est le motif de santé qui prime.

Mathias : il pratiquait avec un ami, l'esprit d'équipe est important pour lui.

Dans son entretien, l'élève a partagé peu d'éléments, mais ces derniers se focalisent sur la pratique en groupe. Il est allé à l'AS avec un ami, l'esprit de groupe était important à l'AS, au sein du club il aime particulièrement l'équipe et le fait de connaître tout le monde. Pour cet élève, la pratique avec des personnes appréciées est plus importante que l'activité en elle-même. Son engagement physique et sportif dépend donc de son intégration sociale.

7.6.4. Elève à l'AS seulement : Léa (ami et santé) et Alex (ami)

Léa : aime bien se dépenser (« je tiens pas en place à la maison ») et trouve que l'activité sportive est plus cool avec les amis.

L'élève nous partage un besoin de se dépenser qui visiblement n'est pas satisfait en dehors du collège (pas d'inscription au club ni de stimulation à la maison). L'AS donne donc l'occasion à l'élève de se dépenser, et de prendre du plaisir à ne pas le faire toute seule. Les amis permettent de partager des émotions et des expériences, ce qui enrichit l'activité de l'élève. Elle est dans une phase où elle se cherche, elle essaye de comprendre ce qui lui plaît et ce dont elle a besoin/envie (en terme d'activité, de dépense énergétique, d'expérience).

Alex : aime jouer contre ses amis, aime les tournois et rencontrer du monde (d'autres plus forts pour s'améliorer).

Ici, l'élève nous partage un rapport aux autres particuliers : le défi et la performance. Il aime la socialisation que permettent les rencontres sportives, car elles sont l'occasion de rencontrer des personnes qui partagent la même « passion » que lui (groupe badminton par exemple) et qui ont quelque chose à s'apporter (« pour s'améliorer »). L'élève marque donc une motivation compétitive stimulée par la confrontation avec ses pairs lors d'événements et d'entraînements réguliers organisés par l'AS.

7.7. Réflexion sur les profils, liens entre la pratique et la motivation, liens avec les concepts théoriques

7.7.1. Pas de pratique

Pour le profil de *Jeanne*, qui a dû faire un choix entre continuer le conservatoire et continuer de pratiquer du tennis, nous pouvons faire le rapprochement avec le concept de carrière, développer plus haut dans le cadre théorique. En effet, la carrière scolaire de l'élève a l'air d'être guidée par les valeurs de sa famille. L'élève veut s'investir au conservatoire pour la musique, et ce choix se fait au détriment d'une éducation du corps. L'élève ne s'investissant pas à l'AS, sa seule pratique physique est l'EPS obligatoire.

Dans un contexte où les capacités physiques des jeunes français sont en chute libre, où la sédentarité fait des ravages et avec une habitude de télétravail grandissante, nous pouvons nous questionner sur l'activité physique des élèves de 5^e, car si elle est limitée dès le début du collège, qu'en sera-t-il à la fin du lycée où les heures d'EPS sont de moins en moins nombreuses ? L'école est-elle en capacité de former des jeunes citoyens autonomes, à l'aise dans leur corps ?

Pour le profil *Chloé*, qui ne pratique pas car, selon ces dires, elle n'est pas sportive, nous faisons face à un phénomène d'auto-éviction. Comme développé plus haut, ce phénomène s'observe quand un.e élève n'emprunte pas un chemin en justifiant ce choix car « ce n'est pas fait pour moi ». Ce phénomène résulte d'une construction de l'élève d'une image de lui qui, dans le cas présent, rend l'élève inapte à une pratique physique régulière et source de plaisir. Cette construction de l'image de soi peut se construire au fur et à mesure des expériences et émotions vécues. Nous supposons que l'élève a cumulé de mauvaises expériences dans le cadre d'activité physique, et n'a pas été accompagnée face à l'effort et à l'échec. Cumulée à des conditions physiques peut être en dessous de la majorité de ces camarades, la construction d'une image de soi non sportive semble évidente.

Néanmoins, cette image ne doit pas être rédhitoire à toutes pratiques physiques, et l'école doit pouvoir amener une éducation complémentaire à celle des parents, a pour objectif d'amener les enfants à se développer, à avoir confiance en eux, à avoir conscience de leurs capacités. L'EPS a donc un rôle important à jouer avec cette élève afin de construire une image différente, afin d'accompagner cette élève face à l'effort et l'échec, d'accompagner dans la persévérance, dans le rapport à soi, à son corps, et aux autres (lors de la comparaison). L'AS pourrait former un cadre idéal pour amener progressivement des valeurs peut être méconnues pour l'élève qui sont pourtant transmises dans la pratique physique et sportive : la persévérance, le plaisir, l'atteinte d'objectifs fixés, endurance à la douleur... Une

image du sport et de la pratique physique en générale est peut-être à construire avec cette élève, l'école a peut-être un rôle à jouer dans cette auto-éviction.

7.7.2. Famille

Pour le profil de *Camille*, nous avons une élève qui pratique exclusivement en club sous l'impulsion de sa famille qui l'a inscrite. Sa pratique se limite au club car elle ne veut pas s'inscrire à l'AS (peu important les activités proposées). Nous faisons donc face à une élève qui a l'air de pratiquer sans plaisir, mais sans souffrance non plus. Ces parents veulent peut-être éviter de rendre leur fille inactive, et lui inculque donc une éducation où le corps et l'activité physique sont pris en compte. Faire de l'activité c'est bien, donc tu en feras.

Nous pouvons faire le rapprochement avec la notion de carrière, déjà évoquée pour un autre profil. Cette notion représente les choix faits dans le parcours de l'enfant, que ces choix viennent de l'enfant ou de ses parents, mais aussi des professeurs et autre institution. L'enjeu pour l'école ici serait de donner le goût de la pratique de l'enfant, qu'elle soit actrice de sa pratique, qu'elle pratique par envie et pas seulement parce qu'on lui demande. Cela peut passer par une approche de la pratique par les sensations et les émotions vécues et partagées, car l'enfant n'évoque ni les sensations ni les émotions dans sa pratique.

Pour le profil de *Marie*, qui pratique exclusivement en club, nous avons une élève qui pratique du tennis de mère en fille. L'élève reproduit donc le schéma familial : les icônes féminines de sa famille pratiquent et aiment ça, elle fait le choix de suivre ce schéma. L'EPS et l'AS ont un rôle certain à jouer dans l'ouverture culturelle et sportive de cette élève qui se limite à ce qui se fait dans sa famille. Nous pouvons faire le rapprochement de ce comportement avec l'habitus, qui se construit avec tout ce qui entoure l'élève et forme les codes qui vont guider les choix, les goûts et donc les activités de l'élève. Marie a l'air de construire son habitus dans la continuité des valeurs de sa famille, et surtout dans la continuité de ce que les femmes de sa famille ont l'air de faire. Elle fait le choix de continuer dans le chemin déjà tracé, et n'a pas l'air d'envisager de faire différemment. Le rôle de l'EPS et de l'AS serait donc de proposer une autre manière de faire : tu peux aimer telle ou telle activité, même si elle n'est pas pratiquée dans ta famille (ladite activité pouvant répondre tout de même aux valeurs partagées au sein de la famille).

7.7.3. Motivation ami

Pour le profil de *Ana*, qui pratique exclusivement en club, on se rend compte que l'élève aime appartenir à un groupe, faire partie d'une organisation où elle retrouve des personnes avec qui partager des expériences. Nous avons précédemment développé le concept d'appartenance à un groupe, qui permet à l'élève de se construire une identité sociale.

Ana a donc trouvé un lieu où elle peut développer sa socialisation, sûrement en dehors du cercle familiale, et en dehors du cercle scolaire. Nous pouvons faire le rapprochement avec ce qui peut être créé à l'AS : être fière d'appartenir à une organisation qui rassemble, qui fédère.

Pour le profil de *Mathias*, pratique en club et à l'AS, l'appartenance à un groupe à l'air primordiale (« esprit d'équipe », connaître tout le monde). La socialisation que lui apporte la pratique d'activité sportive est plus importante que l'activité pratiqué. Nous pouvons mettre en lien ce profil avec les concepts d'appartenance et de construction identitaire. L'élève a besoin de développer un sentiment d'appartenance à un groupe pour évoluer, et l'activité physique et sportive constitue un bon support de socialisation pour cet élève.

Pour le profil de *Léa*, pratique exclusivement en AS, nous avons une élève en plein processus d'intégration sociale : elle cherche ce qu'elle aime, ce qui lui plaît, quelle activité elle veut pratiquer, avec quels amis... L'élève est en pleine exploration, aussi bien sur un plan social que physiologique car elle montre une volonté d'être en activité physique de manière régulière. L'AS constitue pour cette élève un bon endroit d'exploration, car elle pratique plus d'activité physique, en découvre de nouvelle, rencontre de nouvelles personnes et donc de nouvelles pratiques. L'AS constitue donc un laboratoire d'expérience pour cette élève.

Pour le profil de *Alex*, pratique exclusivement à l'AS, nous avons un élève qui construit son identité sociale en se comparant à ses camarades. Dans son discours, il évoque le défi, la performance, la confrontation aux autres pour

comparer ses capacités et partager de nouvelles techniques. L'AS constitue donc un lieu de rencontre, un lieu où il peut évoluer en comparaison avec les autres, mais une comparaison saine : il n'y a pas de volonté de détruire l'adversaire, d'être le meilleur, il évoque plutôt une volonté de progresser et d'apprendre. La comparaison permet à cet élève de construire son identité, qui il est, et d'appréhender le monde dans lequel il évolue. Il se construit en rapport avec le monde qui l'entoure.

Nous pouvons faire un lien avec le genre : Alex, garçon, se compare aux autres pour évoluer ; Léa, fille, cherche en fonction des expériences qu'elle est menée à vivre. La construction identitaire et l'intégration sociale pourrait donc dépendre du genre. Cela soulève une question brûlante en AS : pourquoi les filles s'engagent moins ?

7.7.4. Motivation santé

Pour le profil de *Clément*, pratique en club et à l'AS, l'idée commune d'entretenir son corps et d'être en bonne santé est importante. Ce concept est tellement important que cela passe parfois avant les amis. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'élève a intégré le discours commun « entretenir sa santé » (bien manger, faire de l'exercice, ne pas fumer...) véhiculé notamment dans les campagnes publicitaires (« pour votre santé, bougez plus ») qui peuvent apparaître à la télévision entre les programmes pour enfants. Son discours serait donc influencé par ce qu'il a entendu, message peut être soutenu par les parents. L'élève ne parle pas de son ressenti, mais « je m'entraîne pour la santé ». L'enjeu en EPS et à l'AS serait d'amener une autre approche de la santé : partir du ressenti personnel et interne, des capacités physiologiques propres à l'élève pour adapter son activité physique.

7.8. Réponses aux hypothèses

La partie précédente nous a permis de comprendre que :

- Le lien de socialisation est différent pour les élèves inscrits uniquement en club, et les élèves inscrits à l'AS,
- La famille est évoquée par les élèves uniquement inscrits en club,
- Les liens affinitaires avec les amis sont évoqués par l'ensemble des élèves inscrits à l'AS,
- Les élèves pratiquant en AS n'évoquent pas d'attraction pour l'activité, mais les élèves ne pratiquant pas à l'AS se justifient par un manque d'attractivité ou d'affinité pour les activités proposées,
- La motivation d'entretenir sa santé est évoquée par des élèves inscrits en AS (soit AS seule, soit AS et club),
- L'auto-éviction peut apparaître dès le plus jeune âge,
- La pratique d'activité physique et sportive sont propices à la construction identitaire, au processus d'intégration sociale, au développement de sentiment d'appartenance à un groupe.

7.8.1. Hypothèse 1 : l'auto-éviction

L'hypothèse 1 concerne l'auto-éviction des élèves qui ne pratiquent pas l'AS car ce n'est pas fait pour eux ou bien parce qu'ils ne sont pas assez performants. Nous pouvons recenser 4 élèves en lien avec cette hypothèse de départ. En effet, ces élèves justifient leur non adhésion à l'AS par le fait que ce n'est pas fait pour eux, qu'ils ne sont pas sportifs ou encore qu'ils sont « nuls » ou « pas très forts ».

Nous pouvons alors nous questionner sur les objectifs et finalités de l'Association Sportive. Le projet national de l'UNSS est de « favoriser le développement de la pratique d'activités sportives sous des formes différentes (compétition, détente, entretien, découverte ou expression) dans le cadre de l'AS. » L'AS a donc une double finalité éducative et sociale. Cela est écrit dans les textes officiels. Dans le terme « Association sportive » il y a la dimension sportive mais aussi celle de la vie associative et les élèves que nous avons entretenus ne nous ont jamais évoqué ce dernier aspect. Les objectifs sont-ils assez clairs pour les élèves ? Comment les enseignants font-ils la promotion de l'AS auprès des élèves ? Comment l'AS est-elle réellement vécue par les élèves ? Lorsque les élèves nous parlent de l'AS ils n'évoquent donc que le versant sportif de l'association. De ce fait, la notion d'auto-éviction apparaît dans le discours de 4 élèves qui ne participent pas à l'AS. Et pourtant cela ne devrait pas être le cas puisque, comme cela est écrit dans les textes, l'AS « contribue à l'égalité des chances et à l'intégration en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs ». Les élèves ont sûrement intégré une mauvaise représentation de l'AS, celle-ci c'étant

construite d'après l'appartenance à un groupe sociale (amis ou famille, rejoignant l'idée d'appartenir à une classe sociale qui prédestine à faire certains choix d'orientation).

Cette auto-éviction qui découle des expériences des élèves et de leurs parcours se voit alors renforcée par une promotion de l'AS ne reflétant pas ce que les textes préconisent. Elle est donc renforcée par les enseignants eux-mêmes qui transmettent une certaine image de l'AS. Dans notre contexte, ce sont des élèves de 5ème. En 5ème les différences commencent juste à être remarquées, comme les filles ont débuté leur puberté et les garçons ne sont pas complètement dans cette période de développement. En effet, les caractères sexuels secondaires apparaissent à un âge moyen de 10,5 ans chez les filles et 11,5 à 12 ans chez les garçons (Schwitzgebel, 2004)¹⁵. Cette différence de développement permet d'avoir un niveau de performance globalement homogène avec des écarts-types faibles. Avec le temps, les écarts-types se creusent, la confiance en soi et en ses capacités se développent, faisant émerger cette auto-éviction. D'après une étude menée sur l'orientation des élèves en fin de 3^e, les élèves issus de classes CSP moins favorisées demandent des choix moins ambitieux (Palheta, 2011)¹⁶. On se rend compte que, pour des élèves qui ont les mêmes notes mais qui sont issus de milieux d'origines sociales différentes, les choix d'orientations sont différents. Les enseignants ont aussi des décisions différentes. Cette étude montre donc que l'auto-éviction est parfois inconsciente et indépendante des envies des élèves, et surgit plus tardivement dans la scolarité des élèves.

Notre hypothèse semble donc se valider à l'échelle de la classe observée, car certains élèves montrent bien une forme d'auto-éviction face à la pratique sportive.

7.8.2. Hypothèse 2 : rapprochement du monde fédéral (justifier la présence de l'AS à l'école)

Concernant l'hypothèse 2, que le sport scolaire est proche du monde fédéral, certains élèves reconnaissent des différences. Sara parle de l'aspect collectif en club et individuel à l'AS. Paul relève le fait qu'en Boxe en club, les licenciés ne parlent pas trop contrairement au Handball à l'AS où les élèves parlent tout le temps. Faress, lui, évoque le fait qu'il fait plus de sport en club mais hormis cela « c'est la même chose ».

Néanmoins, ce sont des réponses singulières qui découlent du vécu de chaque élève. Selon l'activité pratiquée à l'AS et l'enseignant qui l'anime, les élèves ne vont pas vivre l'AS de la même manière. Or, si pour Faress le sport en club et l'AS « c'est la même chose », nous pouvons encore une fois nous demander si les missions et les objectifs de l'AS proscrit par l'institution sont réellement amenées sur le terrain ?

Notre hypothèse est donc à prendre sous différents points de vue : la pratique des élèves en club, ce qu'ils recherchent en AS, le versant moins compétitif depuis quelques années en AS, les missions défendues par l'UNSS pas toujours appliquées ou applicables sur le terrain. Nous avons pensé cette piste de réflexion dans le sens où les élèves confondraient AS et sport en club, et ce rapprochement permettrait d'observer une forte inscription à l'AS des jeunes déjà inscrits en club. Hors, ce n'est pas du tout ce qui a été observé à l'échelle de cette classe.

7.8.3. Hypothèse 3 : décalage formel/réel, entre les attentes du plan national et ce qui est réalisé sur le terrain

Par rapport à l'hypothèse 3 évoquant le décalage entre le formel et le réel, nous pouvons dire qu'elle rejoint l'hypothèse 1 et 2. En effet, dans notre contexte d'étude, nous avons relevé que l'AS, et de fait les enseignants d'EPS, ne faisaient pas la promotion des finalités éducatives et sociales pourtant écrites dans les textes. Du moins, cela n'est pas explicite pour les élèves qui connaissent seulement le versant sportif de l'AS.

Les textes officiels préconisent des objectifs et des missions communes à toutes les AS des établissements. Evidemment, si nous prenons en compte la variété de contexte de chaque établissement, chaque AS est différente. Cette hypothèse rejoint donc l'hypothèse 2 puisque les élèves ont du mal à différencier le sport scolaire du sport fédéral.

¹⁵ Dr. SCHWITZGEBEL Valérie M. (2004). Puberté

¹⁶ PALHETA U. (2011) Le collège divisé, appartenance de classe, trajectoires scolaire et enseignement professionnel, *Sociologie*, p. 363-386

Notre hypothèse rejoint un problème que nous avons soulevé plus haut : les élèves n'ont pas conscience des valeurs éducatives de la pratique sportive et du versant social présent dans l'Association sportive, notamment à travers les différents rôles sociaux qui peuvent y être développés. Cela peut venir d'un manque de communication et/ou de mise en place des enseignants qui animent l'AS.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a effectivement un décalage entre ce qu'annonce l'UNSS, dans les attentes du plan national, et ce que les élèves vivent sur le terrain.

8. Discussion

8.1. Entretien avec le tuteur

L'entretien a été mené avec un tuteur de stage, professeur d'EPS, dans une salle de classe après les cours. Le sujet du mémoire a été exposé, et l'enseignant a souhaité réagir dessus. Sur le même principe que les entretiens avec les élèves, aucune question directe n'a été posée, juste quelques phrases ont servi à guider l'entretien pour rester dans le thème abordé.

8.1.1. Retranscription partielle de l'entretien et analyse

Ce qui plaît dans l'AS : le fait d'avoir un rapport différent avec les élèves. Lorsqu'on est prof en classe on est face à eux, lorsqu'on est en AS on est à côté d'eux. Il y a un changement parce qu'on est dans la même équipe. C'est ça qui m'intéresse dans l'AS.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

L'enseignant marque une différence dans le rapport qu'il entretient avec les élèves en EPS et en AS. Dans l'association sportive, il marque le fait d'être plus proche d'eux, de ne pas être séparé par le savoir spécifique à l'enseignant, mais là d'être un éducateur humain et à leur échelle, qui partage des émotions et des expériences avec eux.

Au niveau de l'évolution dans le temps : je n'en vois pas tellement. Les élèves viennent toujours pour pratiquer du sport. On est dans une pratique sportive, pour moi ça n'a pas changé. Pratique compétitive, peut-être moins maintenant. Avant on avait des athlètes qui venaient faire des compétitions, maintenant on a des élèves qui s'entraînent mais ne font pas forcément de compétition. Il y a eu un glissement où la compétition n'intéresse pas tout le monde.

Avant l'AS c'était que le mercredi après-midi, maintenant c'est aussi sur le temps du midi, donc ça devient une activité pour s'occuper. Ils viennent à l'AS pour s'occuper.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

Ici on voit un point de vue interne sur la manière dont est vécu l'AS : avant c'était pour la compétition, maintenant c'est pour s'occuper. Ces remarques de changement d'intérêt peuvent être mises en lien avec le contexte socio-politique. Avant 2000, la compétition était partout : dans le sport, dans la classe ouvrière avec la rentabilité, jusque dans la course de la conquête de l'espace. Depuis les années 2000, les activités les plus prisées sont des activités d'entretien de soi, de la santé, faire de l'exercice pour être en forme. Nous pouvons donc faire le rapprochement entre ce qui se vit à l'AS et l'effervescence de la société. Nous pouvons cependant nous demander : est-ce que ce sont les pratiquants qui changent les valeurs de l'AS (élèves moins compétiteurs, influencés par les valeurs sociétales), ou est-ce l'AS et son fonctionnement qui amène les élèves à cette forme de pratique (en passant du mercredi après-midi qui demande plusieurs heures d'investissement à des créneaux sur la pause du midi limitant la pratique à une heure). Le public n'est donc pas le même, les valeurs transmises et la manière de le faire évoluent avec.

Le rôle de l'AS a changé et les instances insistent dessus, sur le fait de former des gens à l'arbitrage, au reporteur... On s'est étoffé et de ce point de vue là on a un rôle plus éducatif, plus étoffé. Moi je le sens comme une envie de se justifier. Il y a toujours « est ce que l'AS va continuer »... on sent que les instances ont pris ce problème à bras le corps.

Nous par exemple ils mettent en avant qu'on fait le cross : réunir 3 000 élèves, on est capable de montrer qu'on peut réunir des grands rassemblements qui fonctionnent qui sont festifs. Il y a une volonté de prouver qu'on a une action éducative. Avant elle était plus ou moins induite on n'avait pas besoin de la mettre en avant.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

L'enseignant nous confie que les attentes des instances évoluent elles aussi. Il prend parti en nous partageant son ressenti sur le fait qu'il y a une justification du rôle éducatif présent dans l'AS. Avant, c'était évident que le sport était éducatif. Maintenant, il faut le rappeler pour ne pas l'oublier.

Nous pouvons faire le lien avec le type de public développé au-dessus : il y a un avant et un après, un passé (compétiteurs et éducatifs) et un présent (prendre soin de soi, mais rappeler que c'est éducatif).

D'après lui, il y a une volonté des institutions (UNSS comme chef d'établissement) de mettre en avant le versant éducatif du sport sous la forme de l'AS et de l'EPS, comme si ce n'était plus évident.

L'AS comme l'EPS, on est toujours à la marge et on doit justifier ce qu'on fait et si c'est bien éducatif. L'UNSS a vraiment les boules de disparaître.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

Dans ce passage, l'enseignant partage son ressenti vis-à-vis d'une crainte commune à la discipline et à l'institution. Une crainte qui fait le lien avec les valeurs éducatives évidentes qui ne le sont plus, et qui sont mises en avant pour ne pas sombrer dans l'oubli.

Au niveau des élèves, ça permet à certains qui ne sont pas sportifs de s'inscrire. Le rôle de juge est parfois vu par des élèves compétiteurs comme moins attractifs, et pour les profs c'est une contrainte car on n'a pas toujours les moyens de former les juges. Ça complique la tâche d'organisation.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

Dans ce passage, il a été demandé à l'enseignant comment était vécu le fait de devoir mettre en place les rôles sociaux impulsé par l'UNSS. Son avis est partagé, car les rôles sociaux peuvent correspondre à des élèves moins sportifs, mais ces élèves ne s'engagent peut-être pas dans l'AS. A contrario, les élèves qui s'engagent par volonté de compétitions ne sont pas forcément attirés par ces rôles, car ce n'est pas ce qu'ils recherchent. De plus, un manque de formation et de temps mettent en évidence le fait que la mise en place reste difficile, en tout cas à l'échelle de cet établissement. L'UNSS cherche donc à rappeler le versant éducatif de l'AS en mettant en place un maximum les rôles sociaux (mise en place par l'obligation de juge et de jeune reporter lors de compétition par exemple). Pour autant, cela n'a pas l'air de correspondre aux attentes des élèves ni à l'organisation des enseignants d'EPS.

Encore une fois, cette remarque se fait à l'échelle locale de la recherche.

Par rapport au contexte de confinement avec de l'EPS absent pendant 3 mois : les élèves ont de la demande, ils demandent quand ça reprend, élèves comme parents, et sont redirigés vers l'athlé et pas le bad.

Cette année on a eu moins de licenciés car l'année dernière on n'a pas pu faire pendant la moitié de l'année. On observe un creux démographique des élèves de 5^e qui n'étaient pas inscrit.

Il y a toujours eu une proportion de 6^e et 5^e bcp plus grande que 4^e et 3^e. Il y a aussi des affinités, les élèves se spécialisent, ils ont plus de centre d'attraction autre, il y a plus de concurrence avec d'autres activités, mais je crois qu'au collège c'est facile de mettre en place et d'avoir l'adhésion des élèves. La différence c'est plus garçons/filles car on reste avec un versant compétiteur qui intéresse plus les garçons que les filles. Donc souvent c'est un sujet de réflexion « comment amener les filles à l'AS ». Pendant un temps on avait autant de filles que de garçons parce qu'on avait équitation. Depuis que le collège est parti, et bien les chiffres ont dégringolé.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

L'enseignant nous partage ici sa réflexion sur le nombre de licenciés à l'AS : il y a de la demande d'activité de la part des élèves, des parents, des garçons, des filles... mais tout reste relatif. L'arrêt de l'AS pendant le confinement et une mise en place difficile en début d'année avec un choix d'activité très limitée a contribué à faire chuter le nombre de

licencié. L'enseignant partage son point de vue sur des activités genrées : les garçons sont plus compétitifs que les filles, les filles pratiquaient plus quand il y avait équitation. Cela questionne donc le rapport des élèves face aux activités genrées, face aux valeurs (pourquoi les garçons seraient plus compétitifs), mais aussi face à la mise en avant de l'AS d'une certaine manière (« comment amener les filles »). Les activités connotées genrées et la diffusion de cette connotation (de manière inconsciente souvent) creusent les écarts d'investissement entre fille et garçon à l'Association sportive.

Il faut toujours réfléchir, si on a un problème, de comment on veut la faire vivre notre AS... ou pas.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

L'enseignant nous partage ici indirectement un manque d'investissement de son équipe au sein de l'Association sportive par le « ou pas ». Il marque ici le fait que prendre conscience qu'il y a un problème et le ressourdre sont deux choses différentes. Par exemple : il y a peu d'inscrites à l'AS, mais qu'est ce qui est mis en place pour attirer les filles et ne pas renvoyer l'image d'une AS compétitive et masculine ? Car la compétition n'est pas forcément masculine.

Faire le pont avec le sport qu'ils voient à la télé, sport de haut niveau... en AS on s'approche de cette dimension là et donc je leur dis toujours que c'est facile, enfin facile... d'être le meilleur élève de la classe, encore plus difficile d'être le meilleur élève du collège, encore plus compliqué d'être le meilleur élève du département. Donc ça oblige à rendre humble, ça oblige à comprendre pourquoi on s'entraîne même si on est très fort pour continuer à connaître ses limites, à les dépasser, toujours dans le respect du règlement. Mais je pense qu'apprendre l'humilité et le respect de l'adversaire et tout ça dans l'AS c'est facile. C'est plus facile qu'en EPS. D'autant plus que les textes en EPS vont moins en moins dans le sport et donc ça amène à gommer ça. L'aspect culturel est bien plus présent dans l'AS que dans l'EPS.

Entretien avec un tuteur de stage, professeur d'EPS

L'entretien finit sur une note plus légère : l'AS contribue à éduquer sur l'aspect culturel, d'une manière différente de l'EPS, justement par ce côté compétitif. Le lien avec le sport fédéral plus flagrant qu'en EPS permet d'éduquer au sport de haut niveau transmis à la télé, d'éduquer aux valeurs compétitives qui sont l'humilité, le respect de l'adversaire, le respect du règlement, la persévérance face à l'échec... qui sont des valeurs à développer chez chaque enfant. L'enseignant nous partage ici un point de vue personnel qui différencie son action de l'AS de celle en EPS.

L'UNSS cherche à justifier l'action éducative de l'AS par la mise en place, peut être excessive et trop formelle, de rôles sociaux. Mais peut être qu'ouvrir le champ des possibles aux enseignants d'EPS serait un autre moyen pour mettre en place concrètement ces valeurs éducatives, pas si cachées.

8.2. Lien avec les hypothèses

8.2.1. Lien avec l'hypothèse 2 : rapprochement du monde fédéral (justifier la présence de l'AS à l'école)

L'entretien montre que le rapprochement de l'AS au monde fédérale se fait sur le plan culturel. L'enseignant a fait part durant l'entretien qu'il avait constaté durant sa carrière une baisse d'attrance pour la compétition chez les élèves. Cependant, il partage que l'AS est un lieu propice à l'éducation du monde sportif, du sport de haut niveau diffusé à la télévision.

L'AS a donc un lien avec le monde fédéral dans le sens où elle contribue à éduquer sur l'aspect culturel, sur les valeurs du sport (fair-play, respect des règles, respect de l'adversaire), mais aussi sur le fait d'avoir du recul sur les pratiques de haut niveau. L'AS semble donc avoir un intérêt particulier à garder un lien avec le monde fédéral pour cette raison : avoir du recul sur les pratiques de haut niveau, être accompagné sur ce show télévisé sportif.

8.2.2. Lien avec l'hypothèse 3 : décalage formel/réel, entre les attentes du plan national et ce qui est vraiment fait sur le terrain

L'enseignant nous montre durant l'entretien qu'il a observé un glissement du public qui s'investit à l'AS. Il y a un passé, où les élèves étaient sportifs et venaient à l'AS pour s'entraîner, époque où la compétition était très présente et le sport était naturellement éducatif. Et un présent, où les élèves viennent pour s'occuper, la compétition est beaucoup moins attractive et le côté éducatif du sport est à défendre pour ne pas être oublié.

Les objectifs de l'UNSS ont donc évolué avec la mode que suivent les élèves. Actuellement, il y a une volonté de rappeler le versant éducatif du sport, mais cette volonté est motivée par une peur de disparaître. Le surplus de possibilité et de choix d'activité amène la pratique sportive à un second plan. Les attentes du plan national sont donc axées sur du sport pour tous (garçons, filles, compétiteurs ou non, enfants en situation de handicapés) qui passent par la valorisation des rôles sociaux. Ces rôles sont accessibles à tous (enfant aux capacités physiques performantes ou non) et rappellent les valeurs éducatives du sport ; cette démarche est donc doublement bénéfique.

Cependant, comme nous le confit l'enseignant, un écart peut être noté entre les préconisations nationales et les conditions de mises en place sur le terrain. L'instauration de ces rôles nécessite un temps de formation, autant pour les enseignants (qui ne savent pas toujours comment former les élèves) que pour les élèves. Cette mise en place n'est pas simple, comme l'AS est sur le temps d'une heure le midi, et parfois le mercredi après-midi, mais surtout n'intéresse pas toujours les élèves.

Il y a donc un décalage entre les attentes du plan national de l'UNSS, qui veut défendre et rappeler son rôle, et la réalité du terrain où les attentes des élèves et les conditions de pratique de l'AS ne permettent pas toujours la mise en place de ces rôles.

8.3. Liens personnels

Ce sujet nous tient particulièrement à cœur, autant d'un point de vue professionnel car nous envisageons de nous impliquer dans le métier de professeur d'EPS à long terme, que d'un point de vue personnel. Dans notre approche du sujet de recherche, nous partons de témoignages de vécus d'élève. Nous trouvons pertinent de comparer nos propres vécus, nos propres témoignages, avec le ressenti actuel. Notre but est d'intégrer à notre recherche une dimension réflexive : comment cela pouvait se passer à notre époque, comment cela peut se passer maintenant, et vers quoi on se dirige.

Nos témoignages se présentent sous forme rédigée car nous mêlons à notre vécu un regard extérieur, influencé par notre formation professionnelle.

De mon point de vue, l'AS permet de vivre des expériences uniques et devrait être accessible à tout le monde, en mettant l'importance sur les performances individuelles, et non en comparaison avec les autres. Je fais partie des élèves persévérants, qui se donnent du mal mais qui, physiologiquement, sont dans la moyenne basse et ont besoin de plus de temps que les autres pour progresser. J'ai pu vivre quelques compétitions au début du collège (compétition en relais et course de haie en 6^e, cross départemental en 5^e) mais progressivement, j'ai arrêté de m'investir à partir de la 4^e car je n'y trouvais plus ma place : l'accent était mis aux résultats des élèves emmenés en compétition et non aux émotions vécues.

Je me suis réconciliée avec l'AS au lycée, en 1^e mais surtout en terminale par l'effet de groupe : on y allait entre copines et on commençait à tisser des liens avec les enseignants. Un spectacle de fin d'année et la journée inter-lycée à la Baule m'ont fait vivre des expériences uniques que l'on peut vivre dans ce cadre associatif.

Mon vécu a donc influencé mon sujet de mémoire. Pour finir, j'ai été bénévole aux Jeux Nationaux de L'avenir Handisport en 2016. Le principe de cet événement est de permettre à des enfants qui n'ont pas eu de médaille dans d'autres compétitions (ex : ne figurent sur liste Ministérielle de Haut niveau, ne font pas partie du pôle espoir) de participer à un événement de grande ampleur. Cela permet à tous ces jeunes de vivre une compétition à l'échelle nationale et sur plusieurs jours. Pourquoi ce même type d'événement ne pourrait-il pas être organisé au sein de l'UNSS ?

Emeline, questionnaire réflexif sur la recherche

Ce témoignage défend une conception de l'AS particulière : la compétition, oui, mais pour tous. Le partage d'émotion, le record personnel, l'accessibilité selon l'envie et non la performance, sont au centre de cette réflexion. Cette vision de l'AS est motivée par un vécu particulier : une envie de participer, mais non soutenue par des enseignants qui prônent des résultats sportifs.

Nous pouvons faire le rapprochement de ce témoignage avec le profil d'élève participant à l'AS, avec comme motivation les amis, car c'est ce qui est partagé dans la suite du témoignage : la socialisation avec des camarades mais aussi avec les enseignants. Les APSA ne sont pas évoquées, mais le partage et les émotions vécues sont primordiales. Une remarque importante émerge : le lien avec les enseignants, et leur manière de gérer l'AS, compétitive ou sociale. Il semble important de le relever, car dans ce cas, la gestion de l'AS a motivé, ou non, la pratique de l'élève.

Pour ma part, je ne faisais pas partie de l'AS que ce soit au collège ou au lycée. Comme ma collègue, je mets en avant la notion « d'effet de groupe » (l'influence exercée par un individu, ou par un groupe sur chacun de ses membres).

Mes amis n'étaient pas spécialement sportifs et ne voulaient pas aller à l'AS donc je préférais être avec eux pendant mes temps de pauses. Si à l'inverse mes amis avaient voulu participer à l'AS je me serais vraisemblablement inscrite aussi.

De plus, la visibilité et la communication dans mon collège à propos de l'AS était assez faible. Je pense que ce facteur a aussi joué sur mon non-engagement à l'association. Plus tard au lycée je ne pratiquais pas non plus de sport à l'AS. De temps en temps, j'allais voir des copains le midi à l'AS Futsal.

Je pense tout de même que l'AS est indispensable au système scolaire. Elle permet aux élèves de pratiquer et/ou de découvrir une activité physique en plus des heures d'EPS pendant le temps scolaire et à un coût plutôt faible puisque l'adhésion à l'AS ne dépasse généralement pas les 20 euros pour une année.

Ophélie, questionnement réflexif sur la recherche

Ce témoignage met en avant une conception de l'AS pour tous, permettant de pratiquer ou de découvrir des pratiques physiques et sportives à moindre coût. Il met aussi en lumière le fait que dans certains établissements, l'AS n'est pas assez développée à cause d'un manque de communication auprès des élèves. Cela questionne donc la manière dont les enseignants veulent faire vivre (ou non) leur Association Sportive.

Ce témoignage ne rejoint aucun profil d'élève puisqu'il s'avère qu'aucun élève interrogé n'évoque le fait qu'il ne participe pas à l'AS pour passer du temps avec ses copains. Nous pouvons cependant faire le rapprochement avec le profil d'élève qui pratiquent à l'AS par motivation d'être avec les amis. En effet, comme pour ce profil, c'est la socialisation avec les amis qui pousse à pratiquer, et ici ne pas pratiquer. L'appartenance à un groupe détermine la pratique de l'élève. L'engagement de l'élève à l'AS dépend des liens sociaux qu'il construit et de ce fait de l'identité qu'il souhaite développer.

9. Réflexion et limites de l'étude

9.1. Les « découvertes »

A la suite de notre enquête pour notre recherche, nous avons découvert différents liens de socialisation. Tout d'abord, nous observons que la famille occupe une place importante dans les pratiques physiques des élèves. 8 élèves évoquent la famille dans le choix de l'activité. Ce lien de socialisation familiale (primaire) est présent exclusivement pour la pratique en club. Au contraire, nous avons relevé un lien de socialisation amicale (secondaire) concernant des élèves pratiquant à l'AS (qu'il est ait pratique en club à côté ou non). La pratique des élèves en club occuperait donc une place beaucoup plus importante aux yeux de la famille des élèves, contrairement à l'AS qui serait plutôt un choix de l'élève pour passer du temps avec ses amis.

A la suite de cela, nous pouvons alors nous demander si les parents ont une réelle connaissance de l'AS à l'école, de ses objectifs, finalités, de ce qui s'y joue tout simplement ? A contrario, nous pouvons nous demander ce qui incite les parents à inscrire leurs enfants en club : plus de clarté dans la pratique, un encadrement connu, une confiance mieux communiquée ?

9.2. Conflits d'intérêts

Nous remettons ici en question le rôle de l'AS. En effet, en amont de notre enquête nous supposions la présence d'un décalage entre les textes officiels et ce qui se passe réellement sur le terrain (décalage formel/réel). Malgré le fait que l'AS est étroitement lié au contexte local des établissements (nous développerons ce point dans les limites), elle ne répond pas explicitement aux enjeux éducatifs qui sont évoqués dans les textes. Ces enjeux ne sont pas connus des élèves ou bien les enseignants n'en font pas la promotion. L'AS serait alors un lieu pour pratiquer des activités sportives, où socialisation, éducation et formation des élèves est possible. Grâce aux rôles sociaux que les élèves peuvent occuper (formations en tant que reporteur, journaliste, arbitre) et à l'offre sportive, l'AS a une double finalité : la pratique d'activité physique et sportive mais aussi l'apprentissage de la responsabilité. Néanmoins, la finalité sportive domine sur la seconde. Nous nous questionnons alors sur une autre approche de l'AS, une promotion et une organisation différente de celle-ci, une AS qui mettrait en avant équitablement ces deux finalités et qui pourrait ainsi attirer un public plus large d'élève.

9.3. Limites de l'étude

Au sein de notre mémoire, plusieurs limites sont à mettre en lumière.

Tout d'abord, suite à la crise sanitaire, la mise en place et le déroulement de l'AS ont été bouleversés. Les enseignants d'EPS ont dû faire face à beaucoup de contraintes comme par exemple l'interdiction de pratiquer les sports collectifs et sports de contacts, l'inaccessibilité des gymnases ou encore l'accueil réduit des élèves. De ce contexte, l'offre des pratiques sportives pour les élèves a été allégée. Certains élèves n'ont donc pas adhéré à l'AS simplement parce que les activités sportives ne leurs plaisaient pas ou bien par manque de disponibilité.

Ensuite, le confinement de trois mois a eu des conséquences sur l'engagement des élèves. Les limitations de déplacement et l'isolement imposés par ce confinement ont réduit fortement la pratique des pratiques physiques. La reprise des activités physiques et de l'AS a donc été difficile pour les élèves et certains ont arrêté l'AS en 5ème. Nous avons d'ailleurs relevé 6 élèves qui pratiquaient l'AS en 6ème mais qui ne pratiquent plus en 5ème. Il faut aussi prendre en compte le fait que nous avons interrogé une seule classe dans un seul établissement, ce qui évidemment ne peut pas être représentatif de l'AS partout en France. L'AS est plurielle et dépend des enseignants, des installations, des équipements et du matériel, des partenariats, etc. Le contexte de notre étude est donc local et spécifique à un niveau de classe. Les profils construits suite aux entretiens restent particuliers et liés à notre contexte d'établissement et de classe.

Concernant la forme de l'enquête, les entretiens ont été réalisés en binôme. Les questions étaient parfois posées au singulier à l'un des deux élèves mais parfois au pluriel : « Pourquoi vous ne pratiquez pas à l'AS ? ». Le fait que les élèves soient interrogés en binôme a forcément influencé sur leurs réponses. Pris individuellement, les élèves n'auraient peut-être pas tenu le même discours car il n'y aurait pas eu d'influence extérieures (discours face à une personne de même genre ou de genre différent, affinité avec le camarade, discours qui devient similaire au fur et à mesure de l'entretien, etc).

Conclusion

Pour conclure notre recherche, les entretiens nous ont permis d'observer 6 élèves sur 25 qui ne pratiquent aucune activité sportive que ce soit à l'école ou en dehors. Sur ces 6 élèves, 2 étaient adhérent à l'AS l'année précédente (en 6ème). Il y a donc tout de même une majorité d'élève pratiquant une activité physique en dehors de l'EPS ce qui est plutôt une bonne nouvelle puisque selon l'expertise menée par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), parmi les jeunes de 11 à 17 ans, 66 % présentent un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires avec plus de 2 heures de temps d'écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour. Les élèves qui ne pratiquent pas le justifie par un manque de temps ou par le fait de ne pas se sentir capable. Dans le deuxième cas, cela rejoint notre hypothèse de départ, « l'auto-éviction », où l'enfant s'empêche de pratiquer une activité sportive car il est persuadé que ce n'est pas fait pour lui.

Nous avons donc classé nos résultats selon les motivations des élèves : la santé, les amis et l'attractivité pour les activités.

Nous avons remarqué que la pratique avec les amis était une motivation grandement présente pour les élèves de cette classe et plus particulièrement pour les élèves adhérent à l'AS. En effet, 10 élèves de la classe l'évoquent, dont 8 participants à l'AS et 2 faisant partie d'un club ainsi que de l'AS. Certains élèves pratiquent donc des activités physiques parce qu'ils aiment appartenir à un groupe, partager des expériences avec leurs pairs, s'intégrer socialement à l'AS qui est alors considérée comme un lieu de socialisation (secondaire).

Dans cette même idée, la famille (lieu de socialisation primaire) joue un certain rôle sur la pratique physique car 8 élèves de cette classe pratiquent, ici majoritairement en club (7 élèves sur 8), par obligation familiale ou bien pour reproduire un schéma familial.

Nous avons relevé aussi que 4 élèves évoquent ne pas participer à l'AS parce que les activités proposées ne leurs plaisent pas.

Enfin, 2 élèves évoquent une motivation explicite de santé et 4 élèves nous disent avoir besoin de se dépenser.

C'est tout de même les liens sociaux, qu'ils soient primaires ou secondaires, qui impactent la plus grande partie des pratiques physiques des élèves de cette classe.

Bibliographie

Références historiques

- ATTALI M., SAINT- MARTIN J. M. (2009). Le sport des scolaires : une institution à la croisée de l'école (1945-2009).
- ARNAUD P. Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire, *in Education et politiques sportives XIXème-XXème siècles*, Actes des 117ème et 118ème Congrès Nationaux des Sociétés Historiques et Scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 ; Pau, 1993), sous la dir. de P. ARNAUD et T. TERRET, Ed. du CTHS, 1995, p. 11-39.
- BORDER J. (1999). Sport scolaire : historique d'une identité ambiguë ?, *in Revue EP.S* n°278.
- BREHON J. (2006). Du sport à l'école aux projets éducatifs et culturels du sport scolaire : prolongement de l'EPS ou vivier du sport civil ?, *in Leçons d'histoire sur l'éducation physique d'aujourd'hui*, sous la dir. De P. A. LEBECQ, Ed. Vigot.
- COMBAZ G. et HOIBIAN O. (2011). Quelle culture corporelle en France ? Entre tradition et renouvellement des pratiques sociales (1980-2006), *in LOUDCHER, Education physique et sport dans le monde contemporain*, AFRAPS.
- DELAPLACE J. M. (1989). Itinéraire du Sport scolaire et de ses missions, *in Education physique et sport en France 1920-1980*, sous la dir. de P. ARNAUD, J.P. CLEMENT et M. HERR, AFRAPS, p. 183-196.
- FOUQUET M. (2002). Le sport scolaire : une exception culturelle à la française », Grenoble .

Références théoriques

- BOURDIEU P. (2000). Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris , Edition du seuil (ESSAIS, 405).
- BOURDIEU P., PASSERON J.C., (1964). Les Héritiers , *Les étudiants et la culture*, Les éditions de Minuit..
- BRETON R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n°1, p. 59-69.
- DURAND-BUSH N., SALMELA J. H., THOMPSON K. A. (2004). Le rôle joué par les parents dans le développement et le maintien de la performance athlétique expert, *STAPS* n°64, p. 15-38.
- GOFFMAN E. (1968). Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux, Paris, Minuit.
- GUILLEMETTE F. (2006). L'approche de la grounded theory : pour innover? *Recherches qualitatives*, p. 32-50.
- HLADY RISPAL M (2002). La méthode des cas : application à la recherche en gestion, Edition De Boeck.
- MASSON P. (1999). Les coulisses d'un lycée ordinaire. Enquête sur les établissements secondaires des années 1990, Paris : PUF.
- MASSON P. (2012). Prendre autrement les carrières scolaires, *in Revue française de pédagogie*.
- PALHETA U. (2011) Le collège divisé, appartenance de classe, trajectoires scolaire et enseignement professionnel, *Sociologie*, p.363-386.
- SMOLL F. L. (1998). Improving the quality of coach-parent relationships in youth sports, in J. M. Williams Ed., *Applied sport psychology : Personal growth to peak performance* (3rd ed., pp. 63-73), Mountain view, CA : Mayfield.
- Dr. SCHWITZGEBEL V. M. (2004). Puberté
- TORNEY-PURTA, J. (1990). Psychological theory as a basis for political socialization research : individuals' construction of knowledge, *Perspectives on Political Science*, vol. 24, n° 1, p. 23.
- WILLIS P. (1978). L'école des ouvriers, Actes de la recherche en sciences sociales, *le déclassé*, p. 50-61.

Références législatives

- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, septembre 2020.
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des sports, Eduscol, 2018.
- VALENCOURT S., Académie de Lille, site EPS Lille .
- Unité Nationale du Sport Scolaire, 21 décembre 2015.
- Charte du sport scolaire (1993, 1998).

- Le rapport Leblanc de 2002.

Références universitaires

- Cours de Marie BERTHOU, CAPEPS externe 2017
- Cours de Philippe MACQUET, 2019

Annexes

Annexe 1 : tableur récapitulatif des entretiens

Prénom	Pratique l'AS	Sport en dehors du collège	Pourquoi	Emotion/ce qu'on aime	Si plus de pratique pourquoi	Copain	Famille	Différence entre EPS, AS et club
Léo	Jamais	Pas en club mais avec les copains	Ne mange pas à la cantine, Si tu mangeais à la cantine, tu pratiquerais ? Oui parce que ça ferait quelque chose à faire (pour s'occuper)					
Lili	En 6 ^e mais pas 5 ^e . Pratique le mercredi après-midi, APS : hand	Oui, basket	C'est bien mais pas incroyable, =>bcp de monde, on ne faisait pas grand-chose (pas assez de match)	Apprécie de pouvoir jouer bcp et avec d'autres	Qu'est-ce que tu aurais aimé de + ou de différent ? Jouer un peu plus, rigoler, faire des jeux, des vrais trucs, alors que là on faisait toujours la même chose (que des matchs)	Avec des copines mais « elles étaient un petit peu folles », il y en a une qui tapait dans les couloirs dès qu'elle perdait, ce n'était pas très bonne ambiance »		Différence reconnue, En club : copine, on s'entraîne bcp par deux (côté collectif apprécié), AS : très individuel (tu marques et tu refais la queue)
Mathias	En 6 ^e mais pas 5 ^e .	Oui	Pas réinscrit car pas de hand. En 6e futsal et aimait pas (il a voulu essayer mais ça ne l'a pas fait)	Esprit d'équipe important		A pratiquer avec un copain qui a arrêté aussi		Club : on se connaît tous (équipe plaît bcp), AS : juste l'activité qui ne plaisait pas.

Louna	Non	Oui, natation et foot. Ressenti de l'eau plaît bcp	Car toujours en retard	Sensation de l'eau dans la natation			Elle pratique par envie	
Claire	En 5 ^e	Non	Aime le sport et aussi les amis	Sport et copain		Pratique avec les copines		
Clément	En 6 ^e	Oui, entraînement en club	S'entraîner pour la force, la santé	Santé et copain		Un + (mais d'abord santé)	Son père l'a accompagné la première fois parce que son père avait envie	
Pierre	En 6 ^e et pas 5 ^e , APS : hand	Oui, boxe	Parce que maintenant qu'il fait de la boxe il n'a plus le temps (comme c'est le mercredi). C'était bien et conviviale l'AS	Se dépenser et on ne s'ennuie pas (si on aime ça occupe), Dès fois aime bien être seul, dès fois aime bien avec les amis				Boxe : solo, on va pas trop parler, Hand à l'AS : on parlait tout le temps. AS VS EPS : AS est plus amusant que le cours d'EPS
Maëlle	Non	Non, comme conservatoire, elle a du choisir entre musique et tennis	Pas le temps car va au conservatoire. Pas eu le temps de s'inscrire des sports.	Se dépenser c'est agréable. Tennis n'a jamais été une pratique solo, souvent avec des personnes et du lien se crée			Pratique un peu avec ses parents	
Ana	Non	Basket	Je faisais déjà du basket, je ne voulais pas quitter mon club, l'AS ça faisais trop			Pratique ensemble	Elle a demandé à faire cette activité.	
Chloé	Non	Marche ou course	Je n'avais pas envie. Je ne suis pas très sportive.	EPS : parfois s'amuse un peu.			Ça dépend, mais souvent ça vient d'elle.	

Camille	Non	Oui, suffit en sport	Pas de sport qui plaisait. Peut être pratiqué s'il y avait ce qui lui plaisait (gym, escalade...) mais pas sûre	Escalade : aimait monter, trouver des chemins. Piscine : aime bien nager être dans l'eau			Ses parents l'ont inscrite à la natation et comme elle a aimé elle a continué, ensuite elle a choisi	
Elisabeth	Non	Oui, judo	Pas trop d'activité qui plaisait et j'avais déjà un club à côté. J'aurai essayé de libérer du temps s'il y avait des arts martiaux.	Aikido : groupe, mouvements différents (corps à corps, distance, sabre)			Un peu des deux (famille et elle)	
Alex	En 6 ^e mais pas en 5 ^e , APS : badminton	Non	Je n'ai pas pu m'inscrire par pb au poignet empêchait la pratique. Sans ce problème il se serait inscrit	Technique (car pas besoin de force parce que je n'ai pas bcp de force). Aimait jouer contre ses amis. Aimait les tournois, rencontrait les gens (d'autres plus fort pour s'améliorer).		Jouer contre eux		EPS : plus tranquille. AS : on me stressait pour les tournois.
Jérôme	Non	Oui, skate et parcours. Aime apprendre des trucs.	J'aime bien prendre le temps le midi. Je n'aime pas trop le sport qu'il proposait					Préfère le sport en dehors du collège car j'ai choisi. EPS : aime moins car ne choisit pas mais aime bien quand même.

Zoé	Non	Oui, basket (depuis 7 ans)	Sport en extérieur suffit	Se dépenser. Prendre le ballon et courir avec.		Pas une raison pour sa pratique (pas nécessaire pour s'investir)	Sa famille qui l'a inscrite	
Mickaël	Non	Non		Voulait s'inscrire au basket pour retrouver les copains mais plus de place				
Clémence	Non	Oui, athlé depuis 3 ans	Ça me motive moins, pas assez attrayant	Aime bien courir		Aime bien la compagnie	Ça vient d'elle	Athlé : on est moins donc c'est plus facile. EPS : plus de gens.
Ambre	Non	Non		Aime le sport sans plus (pas que j'aime bien, mais aime pas non plus). Si ce n'était pas obligatoire ne ferait pas.				
Elodie	Non	Non		Aime bien selon les sports. Si ce n'est pas obligatoire ne veut pas faire (n'aime pas trop le sport).		Facteur qui peut rendre plaisant		
Thomas	Inscrit en 6 ^e et 5 ^e (midi et mercredi après-midi)	Oui	Aime bien le sport	Aime bien se dépenser, aime bien être en activité				Plus de sport dans le club mais sinon c'est la même chose

François	Non	Oui, escalade	Sport ne plaît pas	Grimper, il avait envie depuis longtemps (grimpe sur les rochers à la plage)				EPS : apprend mais pas dans la spécialité
Marie	Non	Oui, tennis (depuis qu'elle a 8 ans)	Pratique déjà le mercredi après-midi. Et le sport ne plaît pas et pas le temps.	Aime bien courir après la balle, attraper et lancer			C'est de famille (la grand-mère et la mère en font)	EPS : sport imposé qui ne nous plaît pas forcément. En dehors : c'est plus plaisant.
Arnaud	Non	Oui, boxe	EPS : je ne suis pas très fort (j'essaye mais j'ai une endurance nulle). Prend du plaisir des fois (par exemple en cirque). Met en confiance de réussir et accro aux sensations fortes. Le sport de l'AS n'était pas intéressant.	« que ça tape », « casser la tronche de mes adversaires »				
Léa	En 6 ^e mais pas 5 ^e		Voulait faire du hand mais prof de hand souvent pas là soit pour le basket soit pour les compétitions des plus grands donc cette année elle n'a pas voulu refaire, mais peut être l'année prochaine futsal. Motivation première : pour soi.	Sentir de se dépenser (besoin de se dépenser car à la maison ne tient pas en place)		Aime bien, plus cool avec les copains	Joue parfois avec le père	

Simon	En 6 ^e mais pas 5 ^e	Oui, foot	Rajouter un sport en plus fatiguerait (pratique déjà du foot). Motivation première : pour soi.	Besoin de faire du sport car corps le réclame, nécessité		Plait encore plus de voir des copains		
-------	---	-----------	--	--	--	---------------------------------------	--	--

Pour préserver l'identité des élèves, les prénoms ont été modifié

Emeline : Du coup je vais vous demander vos prénoms.

Louna : Louna.

Mathias : Mathias

Emeline : Est-ce que vous avez pratiqué l'AS ? L'association sportive ?

Mathias : Non pas cette année.

Emeline : Ok et toi ? L'AS c'est le sport le midi ou le mercredi après-midi.

Louna : Heu non.

Emeline : Donc toi l'année dernière et pas cette année ?

Mathias : Oui.

Emeline : Pourquoi ?

Mathias : Je sais pas, je me suis pas réinscrit.

Emeline : C'était peut-être compliqué aussi cette année ?

Mathias : Je voulais faire du Hand mais j'ai mon vraie entraînement et du coup je peux pas.

Emeline : D'accord.

Mathias : Et l'année d'avant j'ai fais Futsal mais j'aimais pas.

Emeline : D'accord. Pourquoi tu n'aimais pas ?

Mathias : Bah je sais pas j'aime pas le foot forcément, c'était pour essayer.

Emeline : Et toi du coup tu n'as jamais fait ?

Louna : Non.

Emeline : Pourquoi ? T'étais pas au courant ou t'avais pas envie ?

Louna : Parce que je suis tout le temps en retard.

Emeline : Du coup tu t'ai dis on ne va pas rajouter quelque chose en plus ?

Louna : Ouais.

Emeline : L'année dernière tu as juste voulu y aller pour essayer, pour voir et qu'est-ce qui est différent entre le Futsal ici et ce que tu as pu faire en club ?

Mais je ne fais pas du Futsal en club.

Emeline : Tu fais une autre activité ? L'approche est différente ?

Mathias : Heu non pas vraiment. Enfin forcément avec le club on se connaît tous et tout. On est pas dans un langage enfin je sais pas comment expliquer.

Emeline : L'année dernière c'était vraiment juste le Futsal qui ne te plaisait pas, ce n'était pas la façon dont s'était mené ?

Mathias : Non c'était le Futsal.

Emeline : Et tu y allais juste comme ça tout seul pour savoir ce que c'était ?
Non j'étais avec un copain.

Emeline : Et lui aussi il a arrêté ?

Mathias : Oui.

Emeline : Parce que vous y trouviez pas votre compte ?

Mathias : Oui.

Emeline : Louna, tu fais du sport à côté ou pas ?

Louna : Oui.

Emeline : Tu fais quoi ?

Louna : De la natation, du foot.

Emeline : Ok. Et ça te plaît ça ?

Louna : Oui.

Emeline : Et qu'est-ce que tu y retrouves dans ces activités là ?

Louna : Bah je sais pas.

Emeline : Tu y vas comme ça ? Pourquoi ces activités là ?

Louna : Parce que j'aime bien.

Emeline : C'est tes parents qui t'ont poussé un peu à le faire ou c'est toi qui a eu envie ?

Louna : Non c'est moi qui a eu envie à part la natation.

Emeline : D'accord. Dernière question : quand vous faites du sport ou une activité physique, est-ce que vous y prenez du plaisir ? Qu'est-ce que tu y retrouves ?

Mathias : C'est collectif le Handball du coup...

Emeline : Toi c'est le collectif qui t'incite beaucoup ? C'est pas les sensations que tu peux avoir ?
Bah si, il y en a aussi mais c'est grâce à l'équipe aussi.

Emeline : C'est plus l'équipe toi qui te motives ? Ok. Et toi du coup dans la natation qu'est-ce qui te plaît ?

Louna : L'eau.

Emeline : C'est les sensations que ça te fait ?

Louna : Ouais.

Emeline : Ok. Et tu y vas avec des amis ou pas ?

Louna : Non.

Annexe 3 : entretien retranscrit de Léo et Lili

Emeline : Du coup comment vous vous appelez ? Si tu veux enlèves ton masque pour qu'on entende mieux.

Léo : Non c'est bon, c'est bon. Léo.

Lili : Lili

Emeline : Ok. Du coup je vais vous poser la question, est-ce que vous avez pratiqué l'Association Sportive ? Donc au collège le midi ou le mercredi après-midi ?

Léo : Non.

Emeline : Jamais ?

Léo : Non.

Emeline : D'accord ok. Et toi ?

Lili : Oui.

Emeline : L'année dernière ou cette année ?

Lili : L'année dernière.

Emeline : Cette année tu t'es réinscrite ou pas ?

Lili : Non.

Emeline : Et du coup mon projet ce serait de savoir pourquoi toi tu ne pratiques pas. Alors c'est sans jugement, c'est vraiment tu me dis j'étais pas au courant, j'ai pas eu envie, je n'ai pas eu l'occasion. C'est ça mon projet de comprendre qui pratique, qui ne pratique pas pour mieux comprendre comment ça fonctionne au sein du collège.

Léo : Parce que je mange pas à la cantine.

Emeline : Et le mercredi après-midi du coup c'est pas...

Léo : Non.

Emeline : Et si tu mangeais à la cantine c'est quelque chose qui te donnerais envie de pratiquer ou pas du tout ?

Léo : Si comme ça j'aurais quelque chose à faire au moins.

Emeline : Ok ce serait pour t'occuper ?

Léo : Ouais.

Emeline : Ok. Et toi du coup tu pratiquais l'année dernière ?

Lili : Heu oui et le mercredi après-midi.

Emeline : Ok.

Lili : Heu ça va c'est bien mais c'est pas non plus incroyable.

Emeline : Et qu'est-ce qui était bien mais pas...

Lili : Bah on est déjà en équipe donc il y a pas mal de monde donc ça nous permet de se retrouver mais sinon le coach fin... il faisait pas grand chose comme il n'y a qu'un seul terrain avec pleins pleins pleins d'équipes bah on a pas beaucoup fait de match tout ça.

Emeline : D'accord.

Lili : Souvent la plupart du temps on était dans les couloirs ou...

Emeline : Ok et c'est pour ça que t'as pas voulu continuer cette année ?

Lili : Ouais.

Emeline : C'est parce que... qu'est-ce que tu aurais aimé trouver de plus ou de différent ?

Lili : Bah je sais pas jouer un petit peu plus ou rigoler fin... faire des jeux avec les balles fin... des vraies trucs alors que là on faisait toujours la même chose.

Emeline : Et c'était quoi comme sport ?

Lili : Du Hand.

Emeline : Vous faisiez peu de match ?

Lili : Ouais.

Emeline : Ok et t'étais avec des copines où ?

Lili : Heu bah en faite je les connaissais mais elles étaient un petit peu folle parce heu il y en a une elle tapait dans les couloirs dès qu'elle perdait. Il n'y avait pas une très bonne ambiance.

Emeline : Et est-ce que vous pratiquez du sport en dehors du collège ?

Lili : Oui.

Emeline : Ouais, tu fais quoi ?

Lili : Basket.

Emeline : Du Basket ? Ok. Et est-ce que tu trouve qu'il y a une différence entre ce que tu fais en club et ce que tu pourrais faire ici en cours d'EPS ou à l'AS ? Est-ce que tu trouves qu'il y a une différence entre ces trois structures là ?

Lili : Ouais.

Emeline : Et c'est quoi la différence pour toi ?

Lili : Bah moi au Basket il y a beaucoup de copine et on joue surtout en groupe donc du coup on s'entraîne beaucoup. On est souvent par deux. On fait des équipes par deux. On fait des matchs à deux, tout ça. Alors que là-bas c'était surtout individuel. Tu allais marquer et après c'est bon tu retournais à la queue et tu recommencerais. C'était surtout du individuel alors que moi je fais beaucoup d'équipe.

Emeline : C'est ce que tu recherches ?

Lili : Ouais.

Emeline : Et est-ce que tu pratiques toi en dehors du collège ?

Léo : Non.

Emeline : Tu fais pas du tout de sport ?

Léo : Parfois. J'en fais juste pas en club c'est tout.

Emeline : Avec des copains dehors ?

Léo : Ouais.

Emeline : Ok.

4^e de couverture

Mots clés

Association Sportive, auto-exclusion, pratique sportive, socialisation primaire et secondaire

Résumé en français

L'Association sportive affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire est obligatoire et présente dans tous les établissements français. Elle permet d'organiser la pratique sportive et de promouvoir la vie associative dans les établissements scolaires, en cohérence avec les objectifs éducatifs. Néanmoins seulement 4% des élèves sont licenciés à l'AS. Nous basons notre recherche sur l'analyse du vécu des élèves pour répondre à certaines questions car nous nous demandons pourquoi n'y a-t-il pas plus d'élèves qui participent à l'AS ? Si les missions de l'Association sont-elles remplies ? Sont-elles adaptées au contexte actuel, et à la demande/besoins des élèves ? Concernant les élèves adhérents, nous nous demandons alors quelles sont les raisons et les motivations de leur investissement ?

Résumé en anglais

The sports association affiliated to the National Union of School Sport is compulsory and present in all French establishments. It makes it possible to organize sports practice and promote community life in schools, in line with educational objectives. However, only 4% of students are licensed at AS. We base our research on the analysis of student experiences to answer some questions because we ask ourselves why are there not more students participating in AS? If the missions of the Association are they fulfilled? Are they adapted to the current context, and to the demand / needs of the pupils? Concerning the adhering students, we ask ourselves then what are the reasons and the motivations of their investment?